

# L'Industrie Française Cinématographique

Première Année - No 1

Octobre 1931

Robert LAJEUNESSE

Administrateur

ABONNEMENT :

30 frs par an

RÉDACTION-PUBLICITÉ

14, Rue Brunel, Paris-17<sup>e</sup>

UNE BONNE  
NOUVELLE...

*Les Etablissements*  
**BONVOISIN**  
*35, Boulevard Richard Lenoir, Paris*  
40 ans d'existence  
seul concessionnaire  
pour la France  
des appareils sonores

**PACENT**

*Les références des Etablissements Bonvoisin sont pour  
votre installation la meilleure garantie.....*

**Plus de 300 Cinémas  
en France**

parmi lesquels à Paris

L'OLYMPIA  
LE COLISÉE  
La PAGODE  
L'OMNIA-PATHÉ  
Les ACT. "LE JOURNAL"  
LES CAPUCINES  
LE CLICHY PALACE  
LA SCALA  
LE KINÉPHONE  
LE CARILLON  
LE PATHÉ-JOURNAL  
LE SECRETAN PATHÉ

passent

FOLIES DRAMATIQUES  
LE PALAIS DES FÊTES  
LE MONGE PALACE  
LE DANTON PALACE  
LE CINÉ ORNANO  
LE NOVELTY PALACE  
LE FLORÉAL  
LE PARMENTIER  
LA MÉSANGE  
LE SPLENDID CINÉMA  
LE DELTA PALACE  
LE SPLENDID CINE  
LE PLAISANCE CINE  
L'OLYMPIC  
LE VANVES CINE  
L'IDÉAL CINÉ  
LE CINÉ JEANNE-D'ARC  
L'ITALIE CINÉMA  
LE CINÉMA LEGENDRE  
LE CASINO DE LA NATION  
LE SECRETAN PALACE  
etc., etc., etc.

**"ÉCLAIR-JOURNAL"**

**Sonore et Parlant**

La plus belle sélection  
d'Actualités Cinématographiques  
du Monde entier

**et plus de 500 salles passent encore l'édition muette**

**"ÉCLAIR-JOURNAL"**

SOCIÉTÉ ANONYME, AU CAPITAL DE FRANCS 1.000.000

Service Commercial et Distribution, 12, rue Gaillon, PARIS (2<sup>e</sup>)

Adresse Télégraphique: CINÉCLAIR-PARIS

— Téléphones : Louvre 14-18; Central 32-04, 96-66 et 96-67 —

ADMINISTRATEUR UNIQUE:

**CHARLES MICHEL**

INGÉNIEUR DES ARTS ET MANUFACTURES

35, Avenue Pierre-1<sup>er</sup>-de-Serbie — PARIS (8<sup>e</sup>)

Téléphone : ÉLYSÉES 81-56



**Aucune discussion possible !**

*Jugez une firme d'après les  
recettes que ses réalisations  
vous ont procurées*

**Les Films Jacques HAIK**

*sortis ces derniers mois*

La Maison de la Flèche  
Un Caprice de la Pompadour  
La Douceur d'aimer  
Rondes des Heures  
Le Juif Polonais  
Gagne ta Vie  
Azaïs, etc...

**ont permis des chiffres records**

Sur le marché du Film une

**Production Jacques HAIK**

**est une  
valeur sûre**

POUR SORTIR  
EN  
NOVEMBRE

UN FILM DE  
**RENÉ CLAIR**

à nous,  
la  
liberté!

**INTERPRÉTATION :**

(DANS L'ORDRE D'APPARITION SUR L'ÉCRAN)

HENRI MARCHAND	PAUL OLIVIER
RAYMOND CORDY	JACQUES SHELLY
ROLLA FRANCE	ANDRÉ MICHAUD

SCÉNARIO ET RÉALISATION	RENÉ CLAIR
MUSIQUE	GEORGES AURIC
DÉCORS	L. MEERSON
PHOTOGRAPHIE	G. PÉRINAL
SON	H. STORR
ASSISTANT GÉNÉRAL	A. VALENTIN
PRISE DE VUES	G. RAULET
MONTAGE DE SONS	R. LE HÉNAFF
ADMINISTRATION	G. LAMPIN
PRODUCTION	FRANK CLIFFORD



ENREGISTREMENT : PROCÉDÉ TOBIS-KLANGFILM  
FILMS SONORES TOBIS - 44, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

# L'Industrie Française Cinématographique

N° 1 - Première Année  
Octobre 1931

Robert LAJEUNESSE  
Administrateur

ABONNEMENT :  
30 frs par an

RÉDACTION - PUBLICITÉ  
11, rue Brunel, PARIS - 12

## A nos lecteurs

Au seuil de la nouvelle année cinématographique, qu'il nous soit permis de souhaiter prospérité et profits à tous nos amis lecteurs, éditeurs, loueurs et exploitants, notre seule ambition est de les servir et d'apporter toute notre activité et toutes nos peines au développement de l'industrie cinématographique.

Qu'il nous soit permis également d'assurer tous les membres de la presse corporative de nos sentiments de bonne confraternité, notre modeste revue mensuelle ne peut porter ombrage à aucun d'eux et nous voulons que *L'INDUSTRIE FRANÇAISE CINÉMATOGRAPHIQUE* ne « soit ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre ».

Chacune des excellentes revues corporatives a sa place, ses desseins, sa raison d'être.

*L'INDUSTRIE FRANÇAISE CINÉMATOGRAPHIQUE* s'efforcera d'être en toute chose un auxiliaire aux exploitants et aux producteurs.

*L'INDUSTRIE FRANÇAISE CINÉMATOGRAPHIQUE* se fera un plaisir de leur donner des conseils, des directives sur l'aménagement de leur salle, sur la manière de la modifier, de l'améliorer.

*L'INDUSTRIE FRANÇAISE CINÉMATOGRAPHIQUE* veut les aider à résoudre les problèmes techniques que les inventions nouvelles et les progrès constants du cinéma font naître chaque jour. Elle les tiendra au courant des nouveautés leur fournissant et des précisions, et des vues objectives, et des conseils pratiques.

*L'INDUSTRIE FRANÇAISE CINÉMATOGRAPHIQUE* se fera une fierté de patroner toute idée intéressante et dès maintenant elle se fait un devoir d'apporter son appui au « Groupement Amical des Techniciens et Spécialistes du Cinéma ».

*L'INDUSTRIE FRANÇAISE CINÉMATOGRAPHIQUE* aura sa diffusion vérifiée par l'Office de justification des tirages, elle sera répandue non seulement chez tous les directeurs des salles de France, mais encore dans toutes nos colonies et les pays de langue française.

Tous les services de *L'INDUSTRIE FRANÇAISE CINÉMATOGRAPHIQUE* sont gratuitement à la disposition des professionnels de la cinématographie.

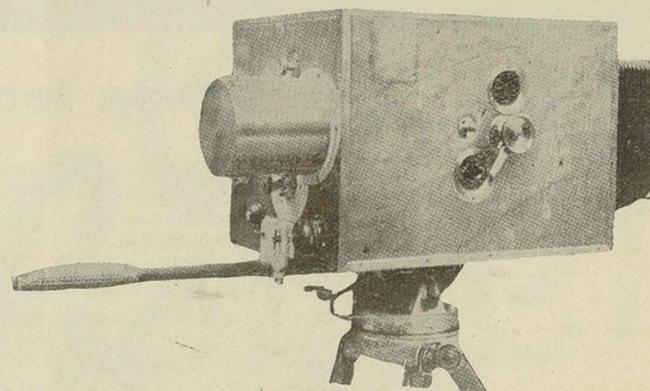
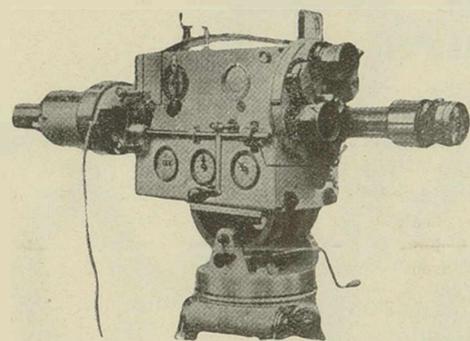
Que ce soit sur une question fiscale, un problème financier, une difficulté d'interprétation d'un contrat, que le directeur ou l'exploitant n'hésite pas à nous exposer le cas qui le préoccupe, nos spécialistes se feront un plaisir de lui fournir une consultation gracieuse.

Que les producteurs, loueurs, etc. nous mettent aussi à contribution, nos colonnes leur sont largement ouvertes, en dehors de toute question de publicité pour toutes les communications pouvant intéresser l'ensemble de la corporation.

## A peu de frais

# LE CAMÉRÉCLAIR

(modèle 1928)



AVEC SON CAISSON

devient l'appareil

**PRATIQUE**  
**MOBILE**  
**LÉGER**

dont vous avez besoin  
pour vos films sonores

Ch. JOURJON  
12, rue Gaillon - Paris

TÉL. LOUVRE 14-18  
CENTRAL 32-01 - 96-00, 07

## Conversations sur le Cinéma

Une interview de M. André-J.-L. BRETON

Député du Cher, Président du Groupe du Cinématographe à la Chambre des Députés

Animé du légitime souci de fournir à nos lecteurs une documentation substantielle sur tous les problèmes de l'industrie cinématographique, nous entendons leur donner régulièrement des renseignements émanant directement des personnalités les plus compétentes à cet égard.

Dans notre premier numéro, nous avons donc la bonne fortune de publier une interview qu'a bien voulu nous accorder le Président du Groupe du Cinématographe à la Chambre des députés, M. André-J.-L. Breton, l'actif et sympathique député du Cher :

« L'industrie du cinématographe, nous dit notre interlocuteur, est, ne l'oublions pas, une industrie nationale importante, et ce titre seul — s'il n'en existait bien d'autres — suffirait à mériter la vive attention des Pouvoirs Publics. Il importe donc que le public français suive avec intérêt l'activité grandissante de l'industrie cinématographique, et cet état d'esprit pourrait sans doute être développé par la propagande d'associations qui rempliraient pour le cinéma le rôle qui fut celui de la Ligue Maritime et Coloniale pour nos possessions d'outre-mer.

« Il importe au premier chef, pour l'économie de notre pays, de protéger, d'encourager ce mouvement d'opinion à l'égard d'une industrie qui représente une part importante de notre patrimoine national.

« Que pensez-vous du cinéma comme ambassadeur de l'influence française ?

« Le cinématographe constitue, en effet, un admirable moyen de propagande de notre pensée, du génie de notre race et doit contribuer pour une large part au rayonnement mondial de l'idée française. N'oublions pas que l'industrie cinématographique est une industrie qui ne peut vivre que si elle s'assure des débouchés extérieurs : c'est avant tout une industrie d'exportation. A ce titre, déjà combien ne mérite-t-elle pas d'être encouragée !

« Dans la période d'avant-guerre, notre plus grand producteur — et le plus grand producteur du monde à l'époque — la Maison Pathé, qui groupait 100.000 employés dans ses établissements et filiales, faisait un chiffre d'affaires annuel de 60 millions-or (soit 300 millions de notre franc actuel) sur lesquels les neuf dixièmes étaient traités à l'exportation, dont une grande partie dans les Etats-Unis d'Amérique et en Russie.

« L'importance de ces débouchés extérieurs était à peine inférieure au chiffre que réalisait le Creusot sur les marchés étrangers.

« Rappelons-nous qu'à cette même époque — car nous avons souvent une fâcheuse tendance à nous mésestimer — rappelons-nous qu'alors déjà les appareils de prises de vues, les appareils de projection, les pellicules, tout ce qui, en un mot, constitue l'armature technique du cinéma, était de fabrication française.

« La création admirable due au génie d'un savant tel que M. Lumière, exploitée si intelligemment par les véritables pionniers

de cette industrie, les Pathé, les Gaumont, a su placer immédiatement notre pays à la tête d'une industrie qui naissait. La France, cette Grèce de nos jours, était là encore à la tête de la civilisation.

« Et l'importance spirituelle du cinéma ne le cède en rien à son importance matérielle.

« Que dire en effet d'un si merveilleux instrument de propagande mis au service de la pensée ? Je suis intimement convaincu que si la France doit maintenir dans le monde un prestige incontesté dans le domaine intellectuel, elle le devra en partie à l'exportation de nos films français.

« Vos collègues du Parlement partagent-ils vos sentiments à cet égard ?

« Sans aucun doute, car venu en 1928 à la Chambre des députés, j'ai jugé utile de matérialiser l'intérêt présenté par cette branche de l'activité nationale en créant un groupe du cinématographe. Mon ami Antoine Borrel, aujourd'hui sénateur, accepta la présidence de ce groupe qui comptait dès l'origine 125 membres et qui, depuis, a vu de nombreux adhérents venir grossir ses rangs.

« Ce groupe se propose de discuter, d'examiner tous les problèmes intéressant l'industrie cinématographique, et cela non seulement par un échange de vues, mais encore en se tenant au courant de la production internationale. Grâce en effet à l'extrême amabilité de la Chambre Syndicale de la Cinématographie Française, et à l'esprit d'initiative toujours en éveil de son dévoué président, M. Charles Delac, nous avons pu équiper au Palais-Bourbon une importante salle de cinéma où nous faisons projeter — pour notre édification personnelle — des films attirant plus particulièrement notre attention et qu'il est impossible de voir dans les salles de spectacle :

« Films censurés ;

« Films d'enseignement chirurgical, qui permettent de démontrer l'importance du cinéma dans ce domaine et le champ illimité qui s'offre à lui ;

« Films russes ;

« Films incompris du public et trop rapidement exclus des salles, etc., etc.

« Depuis quelques années d'ailleurs, le cinématographe a conquis droit de cité et a retenu particulièrement l'attention des Pouvoirs Publics.

« De quelle façon s'est-elle manifestée ?

« De manière active, lorsque, déjà en 1916, M. le Président Painlevé créa une commission pour l'utilisation du cinéma à l'école. Cette commission était présidée par M. J.-L. Breton, ancien Ministre de l'Hygiène, membre de l'Institut, actuellement directeur de l'Office National des Recherches et Inventions.

« Puis la complexité des problèmes posés par le cinéma lui fit traverser une passe difficile. C'est à cette époque que M. le Président Herriot — auquel le cinéma doit tant — créa une commission qui elabora la réglementation du contingentement, qui, en dépit d'une application difficile, marquait l'intérêt porté par les Pouvoirs Publics au développement du cinéma français.

« Et, hier encore, M. Mario Roustan, Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, et son collaborateur M. Petsche, l'actif sous-secrétaire d'Etat, viennent de signer un décret instituant le Conseil Supérieur du Cinéma qui prochainement doit se réunir.

« Quel va être son rôle ?



M. André J.-L. BRETON

**Pour plus de sécurité...  
choisissez donc un  
Étoile - Sonore**

**4 Types d'équipement**

110.000 - 90.000 - 65.000 - 25.000 Francs

**8 Agences**



**en France**

PARIS

73, Rue Beaubourg - 3<sup>e</sup>

LYON

7, Place Ampère - 2<sup>e</sup>

LILLE - NANCY - STRASBOURG - NANTES - TOULOUSE - MARSEILLE

— « Ce Conseil Supérieur du Cinéma aura à se réjouir de l'essor matériel de l'industrie cinématographique, car il n'est pas douteux que la prospérité de cette branche de notre activité pose un problème de qualité. Le public doit, par ses exigences, élever le niveau de production. Ce résultat ne peut être obtenu que si les droits des auteurs sont efficacement protégés, et à cet égard, il est intéressant de remarquer dans les milieux internationaux le vaste mouvement de défense de la création intellectuelle.

« La convention de Berne, qui régit la protection de l'œuvre intellectuelle, vient d'être modifiée à la récente conférence de Rome qui a élaboré une nouvelle charte aux termes de laquelle tous les Etats adhérents à cette union se sont mis d'accord pour assurer la protection de la création intellectuelle dans ses productions les plus nouvelles. J'ai nommé la radiodiffusion et la cinématographie.

« En ma qualité de rapporteur du projet de loi autorisant le Gouvernement à ratifier la convention de Rome, modifiant celle de Berne, je dois présenter un rapport favorable à la Commission de l'Enseignement et des Beaux-Arts, et je me félicite — je suis heureux d'en faire part par votre canal à tous les amis du cinématographe — je me félicite de l'intérêt porté par M. Petsche, si complètement acquis à la défense des travailleurs intellectuels, à cet intéressant projet.

— « Que pensez-vous des rapports entre les créateurs et les producteurs ?

— « Je me réjouis à cet égard de constater le parfait accord qui règne désormais entre les auteurs et les producteurs, et combien cordiaux sont devenus leurs rapports, ceci pour le plus grand bien de l'industrie cinématographique.

« Ils ont su concrétiser cet accord par la création d'un contrat-type qui apporte de très sérieuses et légitimes satisfactions dans l'ordre de la protection de la pensée, et qui, à l'usage, ne saura manquer d'être sans cesse perfectionné, ainsi qu'il sied à toute œuvre humaine.

« A cette occasion, il m'est agréable d'unir dans un même et sincère éloge, les auteurs de cette réalisation :

« M. Burguet, Président de la Société des Auteurs de Films ;

« M. Charles Méré, Président de la Société des Auteurs Dramatiques,

« Et M. Rageot, Président de la Société des Gens de Lettres.

« Ils ont bien mérité du cinéma français ! Que dis-je ? Du cinéma tout court.

« Car la production cinématographique, telle qu'elle est, telle qu'elle le deviendra, n'est pas une marchandise vulgaire. Elle se doit d'offrir aux yeux — et maintenant aux oreilles — du monde entier, le meilleur de la production de notre race. Il est hors de doute que si le cinéma a su retenir notre attention, et créer un si juste sentiment de sympathique curiosité, il le doit à cette forme d'enseignement agréable, captivante, qu'il assure à l'esprit, l'instructif et l'enrichissant de souvenirs de belle qualité.

« C'est cette classe du cinématographe qui, chaque jour, s'élève davantage et doit apporter à tous les plus pures émotions artistiques.

« C'est là une très haute et noble mission qui incombe à l'industrie cinématographique française, et les plus récentes réalisations m'autorisent à affirmer qu'elle saura évoluer encore vers un mieux et devenir la Grande Educatrice de la foule et même de l'élite. »

Sur ces mots, qui ouvrent les plus belles perspectives à notre industrie, nous avons pris congé de M. Breton en lui exprimant nos plus chaleureux remerciements pour le lumineux exposé qu'il a bien voulu nous faire et nous l'avons quitté sur un « au revoir » dont nos lecteurs apprécieront toute l'importance.

Marcel ROSENTHAL.

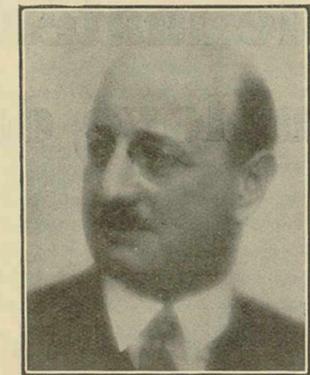
**Un belle manifestation  
de l'Industrie cinématographique**

Le mercredi 21 octobre, dans les Salons du Claridge, la Chambre Syndicale de la Cinématographie avait tenu — dans une belle pensée — à fêter les nouveaux promus et légionnaires dans l'ordre de la Légion d'honneur. Près de trois cents personnes se pressaient pour féliciter M. Charles Delac, promu officier, Président si dévoué, encore et toujours sur la brèche pour la défense des intérêts corporatifs, et à qui notre jeune revue est heureuse d'apporter ses plus chaleureuses félicitations.

M. Georges Méliès, l'un des pionniers du cinéma français.

M. Vandal, dont le nom associé à celui de M. Delac, est un symbole du succès.

M. Roux-Parassac, qui a mis une belle parole au service d'une bonne cause, nommés chevaliers.



M. DELAC

L'éloge le plus symptomatique que nous puissions faire de cette fête, nous le concrétiserons dans l'énumération des orateurs qui prirent la parole à l'issue du banquet.

Nous entendîmes successivement :

MM.

Lumière, Président d'honneur de la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie ;

Paul Kastor, Secrétaire général honoraire de la C. S. F. C. ;

Harold Smith, représentant l'Association Williams Hays, de New-York ;

Docteur Plugge, Directeur de la Spitzten, organisation de Berlin ;

Esposito, Directeur de la Fédération Générale Fasciste ;

Brézillon, Président de la Fédération des directeurs de Théâtre et de Cinéma ;

Chataigner, Président de l'Association de la Presse Cinématographique ;

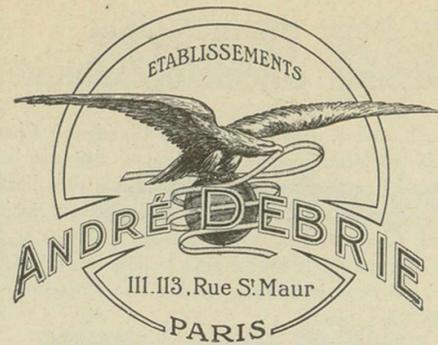
José Germain, Vice-Président de la Société des Gens de Lettres ;

Charles Méré, Président de la Société des Auteurs Dramatiques ;

Natan, administrateur délégué de la Société Pathé-Natan ;

Mario Roustan, Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts.

Ce fut là le plus réconfortant des spectacles, nous tenons à le souligner, car il marque l'union étroite entre toutes les branches de l'industrie cinématographique pour la plus grande prospérité de celle-ci.



**SEUL**

**le matériel "DEBRIE" est  
employé dans le monde entier**

\*\*\*\*\*

*Ceci est la meilleure référence*

TOUT CE QUI CONCERNE la PRISE de VUES,  
le LABORATOIRE et la PROJECTION  
**Sonores**



## La pénurie des films et les circuits

par Marcel RAY

Le film parlant n'a pas seulement bouleversé la technique de la production, la confection des scénarios et le choix des interprètes — combien d'étoiles de jadis, aujourd'hui tombées dans le gouffre de l'oubli ! — il a aussi profondément modifié les conditions mêmes de l'exploitation du film.

Résumons brièvement les événements : jadis, l'Amérique, à elle seule, nous envoyait, bon an, mal an, six cents films. Avec la production européenne et les quelques films français, on arrivait facilement à un total de huit cents grandes productions par an. En tout cas : huit cents films pour deux mille cinq cents cinémas, il n'y avait pas pénurie.

Survint le parlant. En quelques semaines, la production muette fut totalement arrêtée en Amérique comme en Europe. On tourne du film parlant, mais, chaque pays dut, à peu de chose près, se suffire à lui-même. Et bien entendu, la France, où depuis la guerre on importait environ dix fois plus qu'on ne produisait, il y eut un resserrement tragique. Les directeurs craignirent de manquer de films, et cette crainte n'était que trop fondée : elle fut d'ailleurs confirmée par les événements, et cette crise est loin d'être résolue.

Bien entendu, comme chaque fois que se produit ce déséquilibre économique, toutes les règles furent renversées. Les directeurs, grisés par les premiers résultats du film parlant, alléchés par les merveilleuses recettes du *Chanteur de Jazz* et surtout par le succès de *La Route est belle* et le triomphe de *La Nuit est à nous*, s'arrachèrent les quelques films libres à coups de billets de banque. Ils ne tardèrent pas à déchanter. Les minima de garanties qu'ils avaient joyeusement accordés leur parurent bien lourds et non sans raison. Mais le retour vers une exploitation plus normale ne se fit pas sans douloureux à-coups.

Si la question du minimum de garantie fait couler moins d'encre depuis quelque temps, la location au pourcentage subsiste, et surtout la pénurie de films. La France dispose actuellement d'environ cent cinquante films pour ses 1.100 salles équipées. Mais, chaque jour, de nouveaux appareils de projection sonore sont lancés sur le marché, qui vont encore augmenter ce nombre de salles. Comment alimenter tous ces écrans ? Le problème est aigu, comme on peut le voir.

\*\*

C'est alors que se formèrent les circuits.

Le plus important de ceux-ci est le circuit Pathé-Natan. On sait que la grande firme de la rue Francœur possède soixante-deux cinémas. Mais elle vient, par un savant coup

de filet, de s'assurer la programmation d'une centaine d'autres grandes salles, élargissant considérablement ce circuit, qui est de loin, le plus important de tous. Pathé-Natan a réussi une opération de cette envergure à la faveur du désarroi qui règne dans l'exploitation. Les directeurs indépendants, s'étaient effrayés de la pénurie de films. Ils eurent la tragique vision de leur établissement fermé, faute de production, avec la menace d'être, au surplus, saisis par la maison qui leur avait, à grands frais, installé des appareils de projection sonore. Ne croyez pas que la menace fût vaine, elle était, au contraire très réelle et pressante. Et la maison Pathé-Natan, en assurant au directeur, de quoi programmer pour un an, fut accueillie par beaucoup comme le messie.

Evidemment, Pathé-Natan assurait de bons films et d'abord toute sa production, qui est supérieure. Elle traitait les nouveaux venus sur le même pied que ses propres enfants. Mais les pourcentages prélevés sont de l'ordre de 35 à 50 % de la recette. Et si le directeur de cinéma qui s'affilie à un circuit est délivré du souci de faire ses programmes, il n'est plus, néanmoins, qu'un employé chez lui. La maison fait vérifier les méthodes d'exploitation, les installations sonores, etc., toutes choses qui n'ont d'autre but que d'assurer le maximum de rendement des films, mais qui sont peut-être un peu humiliantes pour un directeur-proprétaire connaissant généralement bien son métier et habitué à être maître chez lui.

Bien entendu, en face de ce circuit, d'autres existent. Le circuit Gaumont-Aubert-Franco-Film, ayant, comme chef de file l'immense Gaumont-Palace, arrive en second plan avec une trentaine de cinémas. Mais ces groupements de salles ne se sont pas augmentés à la faveur du manque de production. (Ce manque de production est encore actuellement tellement flagrant, qu'au sein d'un même circuit, des salles se font concurrence. A Paris, le cas est fréquent de cinémas placés l'un près de l'autre passant le même film.) Mais il faut dire quelques mots sur un organisme en formation, qui est né précisément en pleine crise, afin de parer à un monopole de fait qui menaçait.

Cet organisme, c'est le Consortium des Indépendants. Son organisateur, M. Berthelin, a tenté de rassembler des hommes de bonne volonté, une centaine environ, dans la région parisienne, et leur a proposé de centraliser les films, afin d'offrir des débouchés aux producteurs indépendants. M. Berthelin espérait pouvoir offrir un choix de programmes de haute qualité à des pourcentages raisonnables, ne

# De brillantes étapes sont franchies par LE TRAIN DES SUICIDÉS

Le Film français le plus curieux et le plus fantastique de la Saison

**EXCLUSIVITÉS**

à l'AUBERT-PALACE

6 semaines (grands boulevards)

PLAZA-CINÉMA

2<sup>e</sup> exclusivité (grands boulevards)

Théâtre

du VIEUX - COLOMBIER

3<sup>ème</sup> exclusivité

**CIRCUIT GAUMONT-FRANCO-FILM-AUBERT**

*DIRECTEURS !! En Programmant*

**LE TRAIN DES SUICIDÉS**

**c'est vous assurer les PLUS FORTES RECETTES**



Location : 20, Boul. Poissonnière, PARIS-9<sup>e</sup>

MÉTROPOLE PRODUCTION

Vente : Disponible pour quelques pays étrangers

dépassant pas 35 %. Il ne paraît pas qu'il ait encore réussi à mettre sa combinaison debout, car les directeurs qui sont apparemment d'accord au cours des réunions, pour laisser pleins pouvoirs à l'organisme pour traiter les films en leur nom, s'empressent souvent de s'adresser directement à la maison éditrice, dans l'espoir d'obtenir des prix encore plus avantageux. On conçoit que dans ces conditions, une action efficace soit difficile à réaliser.

D'autres directeurs restent farouchement indépendants et luttent, souvent contre des concurrents beaucoup plus puissants qu'eux. Il est possible que pour ceux qui ont réussi à tenir jusqu'à aujourd'hui, le plus difficile soit fait, car la production ne manquera pas d'augmenter pour, d'ici quelques mois peut-être, devenir assez importante pour assurer à peu près normalement les besoins du marché. D'autre part, on dit assez couramment que les circuits ne « tiendront pas », qu'ils sont néfastes à la tenue générale d'une production. En effet, le producteur, qui sait sa marchandise placée d'avance, est assez enclin à moins signoler son travail, alors que le petit producteur indépendant, qui ne peut compter que sur la qualité de sa marchandise, a tout intérêt à soigner ses films. Là encore, rien n'est absolu, pourtant, car le public est devenu très difficile et n'admettrait pas la médiocrité, ni les films pauvrement réalisés. Ce qui revient à dire que les indépendants incitent souvent les producteurs à faire toujours mieux, en suscitant la concurrence.

Néanmoins, même au cas où la production cinématographique deviendrait absolument normale, la question des circuits reste à l'ordre du jour. D'abord, il nous paraît logique qu'en face d'un grand circuit, il y ait un circuit à peu près équivalent, afin de rétablir un équilibre faute duquel on arrive fatalement à des iniquités. Appelez-le groupement, consortium, peu importe : son but sera, en unissant des isolés, d'obtenir de la part des loueurs des conditions moins draconiennes. Il pourra donc avoir son utilité, en tant que « régulateur des prix ».

Mais nous avouons personnellement notre sympathie pour l'indépendant, celui qui lutte envers et contre tous et « se débrouille » pour trouver des films, qui « fait de l'exploitation », un peu comme Clemenceau faisait la guerre. Celui-ci est vraiment un directeur de cinéma.

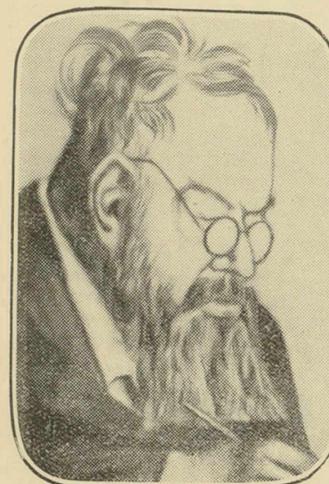
Cependant, nous savons qu'il est des héroïsmes inutiles et des luttes par trop inégales. C'est pourquoi nous ne voulons jeter la pierre à personne et nous nous abstenons de conclure. Même, nous interrogerons les directeurs et nous souhaitons qu'il nous répondent, les uns et les autres, à l'une de ces deux questions :

« Pourquoi je me suis affilié à un circuit. »

« Pourquoi je suis resté indépendant. »

Nous publierons les réponses les plus intéressantes qui nous seront parvenues.

## Théâtre et Cinéma



Tristan Bernard

vu par

son petit-fils

François Bernard

sera pas alimentée par les générations futures. Elle se tarira tout naturellement et le théâtre disparaîtra faute de zélés.

En énonçant cela, je ne suis pas agréable aux amateurs de théâtre. Maintenant, ce que je vais dire ne fera pas grand plaisir aux cinéastes de profession, j'entends ceux qui sont enlisés dans la vieille technique et qui ne comprennent pas que, du fait que le ciné parle, toutes sortes de moyens ingénieux que l'on avait imaginés pour remplacer la parole sont désormais inutiles, et, par conséquent, doivent être sacrifiés.

J'ai entendu cette affirmation incroyable d'un jeune cinéaste qui prétendait que, dans un film parlé, le dialogue était secondaire. Et quand je lui disais qu'à mon avis et particulièrement pour un film comique, le texte avait une importance prépondérante, il m'a regardé avec une certaine déférence pour mon grand âge, mais il a visiblement pensé que je prêchais pour mon saint, que l'écriture théâtrale était à la portée de tout le monde et que le texte s'arrangeait sur le studio même, selon les besoins de la prise de vues.

Alors, que voulez-vous, j'ai bien pensé qu'il ne serait jamais de mon avis et que c'était inutile de continuer la conversation.

*Tristan Bernard*

J'ai bien peur, par les déclarations que je vais faire ici, de mécontenter tous ceux qui voudront bien me lire.

Je ferai de la peine aux amateurs de théâtre en leur disant à quel point cette vieille institution me semble menacée.

Oui, c'est entendu, nous sommes attachés au théâtre par des liens sentimentaux, nous avons vécu avec lui, il nous a charmés (par intervalles) depuis notre enfance. Mais les nouvelles générations n'auront pas, avec le théâtre, ces tendres attaches, pour la simple raison qu'elles ne le connaîtront pas. Déjà, à l'heure actuelle, les jeunes gens commencent leur apprentissage de distractions par le cinéma et ne vont pas au théâtre. Alors, cette clientèle de fidèles ne

# NOUVEAUTÉ

en

## projection sonore

un appareil  
au point  
qui vient  
à point

à peine sorti il équipe déjà 4 salles

Demandez la notice

ELECTRO-REPRODUCTIONS

*Fabrication Française*

43, Rue Beaubourg - PARIS

Téléphone : Archives 82-24

Allez l'entendre

FAMILIAL CINEMA Savigny-s-Orge

MALAKOFF PALACE à Malakoff

PRINTANIA CINEMA Montgeron

ARTISTIC PALACE Parc-St-Maur

## DIRECTEURS !

## EXPLOITANTS !

### VOICI LES SERVICES GRATUITS DE l'Industrie Française Cinématographique

#### QUESTIONS FISCALES

IMPOTS  
TAXES

#### QUESTIONS FINANCIÈRES

SOCIÉTÉS  
CRÉATION  
FORMATION  
FAILLITES

#### QUESTIONS JURIDIQUES

COMMENT ET À QUI IL FAUT S'ADRESSER

#### ASSURANCES

PERSONNEL  
INCENDIE  
VOL

CONTRE DÉTÉRIORATION DE MATÉRIEL  
CONTRE LES PANNES  
CONTRAT DE LOCATION

#### QUESTIONS IMMOBILIÈRES

TERRAINS, LOYERS, DROIT D'ÉVICTION, ETC.

#### Questions Architecturales

CONSTRUCTIONS DE SALLES  
MODIFICATIONS  
AMÉLIORATIONS DE L'ACOUSTIQUE  
VISIBILITÉ  
CONFORT, Etc.

#### QUESTIONS TECHNIQUES

RENSEIGNEMENTS SUR MATÉRIEL  
SUR SON ENTRETIEN

#### PERSONNEL

SON RECRUTEMENT  
SALAIRES  
ASSURANCES SOCIALES

## DIRECTEURS !

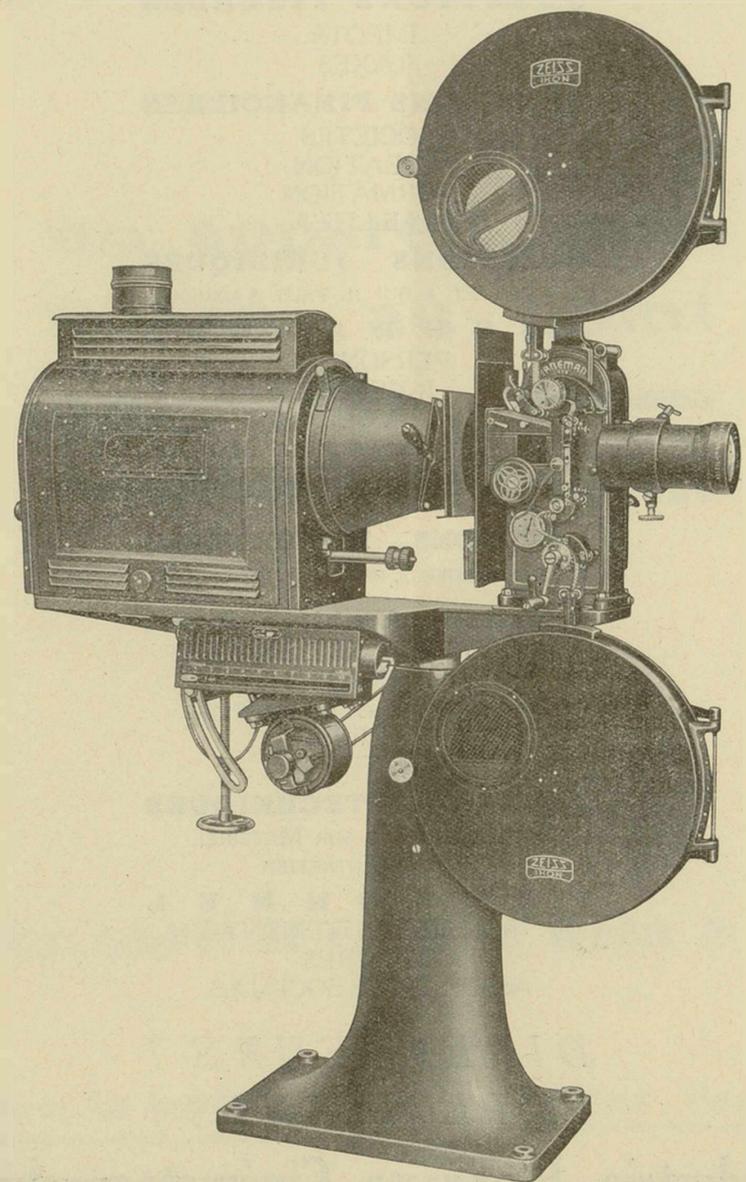
## EXPLOITANTS !

### l'Industrie Française Cinématographique

est à votre entière disposition pour vous  
fournir tous renseignements que vous pourrez  
désirer, sur tous les sujets et cela entièrement  
gratuitement.

Les projecteurs de haute précision

# Ernemann



Établissements L. ROMBOULTS

18, Rue Choron, 18 -:- PARIS (9<sup>e</sup>) Téléphone : TRUDAINE 00-91

## LE MATÉRIEL

### Réflexions sur l'équipement sonore des salles

par Philippe AGAY

L'avènement du film parlant a amené un grand nombre de personnes à s'occuper de construction de matériel sonore. Aux Etats-Unis, en Angleterre, en Allemagne, comme en France, des appareils ont fait leur apparition sur le marché, et d'après les prospectus ils avaient toutes les qualités. Il y eut quelques fois des séances de présentation d'appareils à la presse : mais celles-ci ne furent jamais convaincantes. On peut en effet, sur un modèle particulièrement soigné, avec un opérateur ou un ingénieur expérimenté et en choisissant un film dont l'enregistrement est parfait, obtenir un résultat qui satisfera un public non encore accoutumé à la *qualité* de la reproduction des sons. Mais assurer le fonctionnement régulier d'un matériel qui doit fournir un travail quotidien, implique nécessairement une très grande précision dans la fabrication et l'assemblage de toutes les pièces, reproducteur, amplificateur et haut-parleur, qui sont les résultats de patientes études et d'épreuves sévères. Certains grands cinémas parisiens ont des séances qui commencent à 9 heures 1/2 pour se terminer le lendemain matin à deux heures. *Pendant dix-sept heures*, les appareils, et particulièrement les amplis, travaillent sans interruption et il ne peut, *il ne doit pas y avoir de panne*.

D'autre part le public, sans toutefois connaître la technique de la reproduction sonore, est devenu exigeant en ce qui concerne la qualité du son. Sans s'expliquer le *pourquoi* et le *comment*, il perçoit assez facilement les défauts, et manifeste son mécontentement. Il faut en conséquence ajouter au facteur *sécurité* celui de *qualité*, et le problème n'a pas toujours été résolu.

Lors des premiers pas du film parlant, temps héroïques où beaucoup pensaient que ce caprice ne durerait pas une année, ce ne fut pas au facteur qualité qu'on prêta la plus grande attention. On excusait les imperfections, parce qu'on pensait qu'elles étaient inhérentes aux tâtonnements d'une invention à peine commercialisée. On excusait les défauts, comme on a pardonné pendant longtemps aux postes de T. S. F. et aux émissions radiophoniques d'être mauvais. Certains exploitants pensèrent que pour réussir il suffisait d'avoir une installation qui produirait du bruit. Et ce bruit, quel qu'il fût, le public l'admit sans trop de difficultés dans les premiers temps.

L'exploitation cinématographique, relativement facile auparavant, était devenue singulièrement compliquée. Là où jusque-là, il suffisait d'un projecteur et d'une lanterne, il fallait maintenant un appareil compliqué et coûteux. L'invention, en grande partie française, revint des Etats-Unis sous la forme d'une réalité parfaitement commerciale. La bombe éclata un jour, et personne n'était préparé.

Les exploitants se trouvèrent devant le dilemme de l'équipement: désir d'accroître leurs recettes comme ceux de leurs collègues audacieux qui avaient fait les frais d'une installation; incertitude d'une vogue qui peut-être ne durerait qu'un temps. Il est d'ailleurs curieux de se reporter aux déclarations définitives et pessimistes qui furent faites, il y a pas plus de deux ans, au sujet du film parlant. Pessimisme qui ressemble étrangement aux graves hochements de tête de ceux qui après avoir vu les premières bandes cinématographiques de Lumière, décidèrent que l'invention était remarquable, mais qu'elle ne dépasserait jamais le champ de foire.

Vingt ans plus tard, 25 millions de personnes se rendaient quotidiennement au cinéma.

En 1926 aux Etats-Unis, en 1927 en Angleterre, en 1929 en France, les écrans commencèrent à bégayer. Au mois de mai 1931 sur 62.365 salles dans le monde, 22.731 sont équipées. Lorsqu'on considère la construction des nouvelles salles, on s'aperçoit que depuis quatre ans un supplément de 234.645 fauteuils de cinéma ont été mis à la disposition d'un public qui augmente sans cesse.

Pendant la première phase de l'équipement des salles, l'exploitant a eu beaucoup de peine à comprendre la raison du prix relativement élevé des meilleurs appareils. Il supputait le prix des différentes pièces, et arrivait à un total qui n'était pas celui qu'on lui demandait, car il oubliait de prendre en considération les années passées à des études, à des expériences, et les millions engloutis dans la recherche. Le film parlant est le résultat des progrès réalisés dans la transmission des sons, téléphone et radio. Il faut faire la

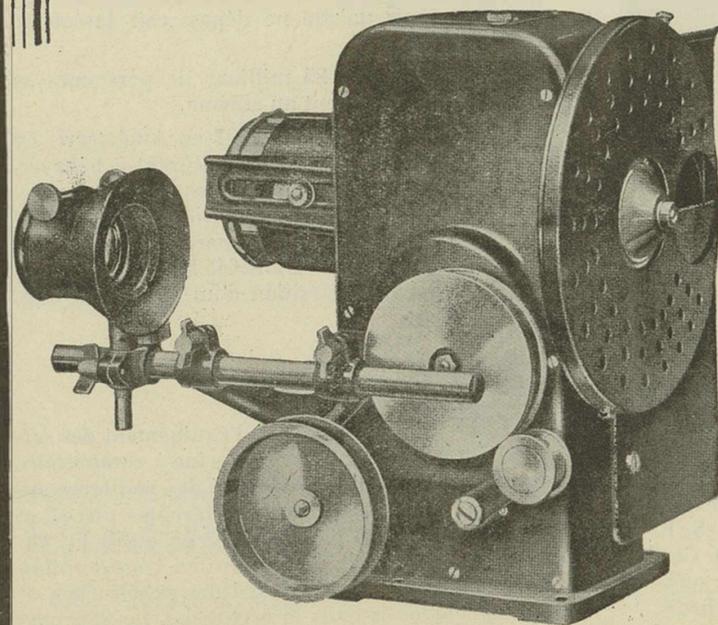
# BAUER-CINÉQUIP

S<sup>t</sup>e générale d'équipements  
cinématographiques  
28 place S<sup>t</sup> Georges Paris  
téléph: trudaine 97.86 97.87  
adresse télégr. cinéquip paris

## CINÉQUIP

équipement  
parlant  
sonore

TOUT SUR LE SECTEUR



## INSTALLATIONS BAUER EN FRANCE

American Cinéma, Paris, 23, bd de Clichy (9<sup>e</sup>).  
Cinéma Saint-Sabin, Paris, 23, rue Saint-Sabin.  
Stella-Palace, Paris, 111, rue des Pyrénées.  
Municipal-Cinéma, Suresnes (Seine).  
Casino-d'Ivry, Ivry (Seine).  
Alhambra-Montreuil, Montreuil (Seine).  
Eden-Cinéma, Puteaux (Seine).  
Bezons-Palace, Bezons (Seine-et-Oise).  
Eden-Cinéma, Pontoise (Seine-et-Oise).  
Empire-Cinéma, Strasbourg (Haut-Rhin).  
Cinéma-Soleil, Saverne (Bas-Rhin).  
Cinéma-de-la-Victoire, Haguenau (Bas-Rhin).  
Odéon-Cinéma, Mulhouse (Haut-Rhin).  
Eden-Cinéma, Colmar (Haut-Rhin).  
Cinéma-Vauban, Colmar (Haut-Rhin).  
Modern-Cinéma, Saint-Louis (Haut-Rhin).  
Cinéma (M. Kraemer), Merlebach (Moselle).  
Cinéma-Royal, Freyming (Moselle).  
Cinéma (M. Bach), Vieille-Verrerie (Moselle).  
Eden-Cinéma, Sarreguemines (Moselle).  
Oddo-Cinéma, Marseille (Bouches-du-Rhône).  
Kursaal-Cinéma, La Ciotat (Bouches-du-Rhône).  
Star-Cinéma, Marseille (Bouches-du-Rhône).  
Comœdia-Cinéma, Grand-Combe (Gard).  
Majestic-Cinéma, Alès (Gard).  
Variété-Cinéma, Saint-Ambroix (Gard).  
Cinéma-Honoré, Quimperlé (Finistère).  
Cinéma-Théâtre, Concarneau (Finistère).  
Cinéma-Palace, Fontenay-le-Comte (Vendée).  
Cinéma-Palace, Thouars (Deux-Sèvres).  
Casino, Puteaux (Seine).  
Eden-Cinéma, Louhans (Saône-et-Loire).  
Impérial-Cinéma, Villefranche-sur-Saône (Rhône).  
Royal-Cinéma, Villeurbanne (Rhône).  
Kursaal-Cinéma, Lyon (Rhône).  
Modern-Cinéma, Beaucaire (Gard).  
Renaissance, Châlons-sur-Marne).  
Casino, Dijon.  
Europe, Bar-sur-Aube.  
Tivoli, Chambon-Feugerolles.  
Ladame et Galopin, Montceau-les-Mines.  
Variété, Givors.  
Lion-d'Or, Bisheim.

part du temps, du personnel et de l'argent employés à produire de tels instruments de précision.

Comme il était français et prudent, et aussi qu'il y avait très peu de films parlants, il attendit, il suivit attentivement l'augmentation foudroyante des recettes de concurrents qui s'étaient équipés et qui furent les pionniers du parlant.

Il vint alors un moment où il fallut s'installer en sonore, ou bien disparaître, car bientôt il n'y eut plus de films muets et le public réclamait du film parlant à grands cris. En Amérique, 5.000 cinémas muets avaient fermé leurs portes. En France, il y avait à peine 400 salles équipées, et certaines d'entre elles avaient des installations déplorables. C'est alors qu'on entra dans la deuxième phase, celle où nous sommes encore actuellement.

L'exploitant est sollicité par une foule de marques, et c'est seulement maintenant qu'il commence à connaître, soit par sa propre expérience, soit par celle des autres, les quelques types d'appareils sérieux. Il sait aussi que la question de l'équipement d'une salle n'est pas une chose qu'il faut traiter à la légère : c'est un des facteurs les plus importants du succès, car si un concurrent est mieux installé, la clientèle ira à lui. Quelques directeurs ont déjà eu une ou deux installations de marques différentes dans leur cabine, mais c'est une expérience qui coûte cher et qu'il faut éviter. Il faut ajouter qu'il est difficile évidemment de résister à des offres d'installation avantageuse, mais il faut aussi réfléchir que trois mois suffisent à ruiner le prestige d'une salle, si les spectacles sont présentés d'une façon défectueuse.

Des marques sont apparues sur le marché, ont fait de la publicité dans les journaux corporatifs, et puis ont disparu. Lorsqu'il y a eu des commandes et des installations le cas est grave, car l'exploitant peut se demander avec raison où il trouvera des pièces détachées et ce que deviendra son appareil dans six mois. Pour obtenir des prix très bas on en vint souvent et presque fatalement à des bricolages qui ne pouvaient donner vraiment satisfaction. Pour fournir une marche régulière, un matériel sonore doit être plus qu'un assemblage de pièces de T. S. F. ! Il faut de plus maintenir toujours l'appareil en parfait ordre de marche, le perfectionner et garantir à l'exploitant sa tranquillité d'esprit.

Le fait qu'actuellement 25 procès sont inscrits sur les rôles du Tribunal de la Seine est symptomatique des difficultés qu'ont rencontrées certains directeurs. Ce qui est remarquable, c'est le fait que la plupart des maisons incriminées ont reçu de ces clients des lettres élogieuses ou des télégrammes enthousiastes à l'occasion de leur ouverture, car on ne s'est jamais tant servi de l'attestation publicitaire qu'en matière d'équipement sonore. Il est à prévoir que ces lettres ou ces télégrammes, seront produits devant le Tribunal qui déterminera leur valeur... Mais un exploitant qui est enchanté, lors de son inauguration, a-t-il le droit de ne plus l'être trois semaines, ou deux mois après ?

Il est certain que le public est amené à devenir lentement et graduellement, beaucoup plus difficile en fait de qualité de la reproduction et ce facteur devient indispensable au succès d'un spectacle.

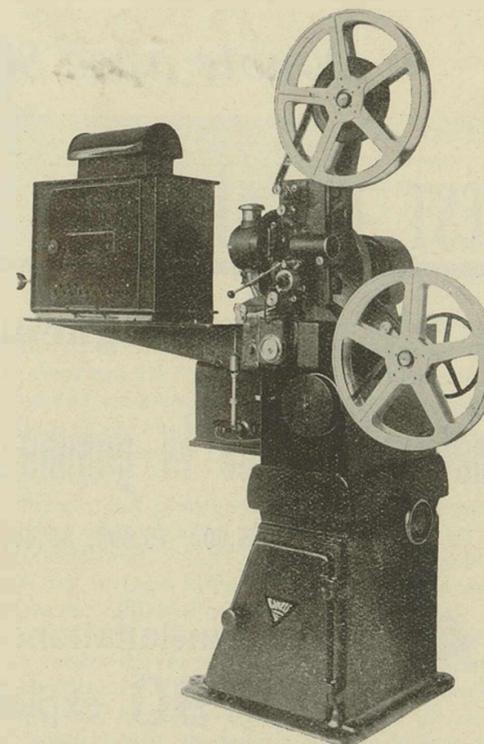
On doit prévoir que dans un temps rapproché nous ne verrons plus en France, que quelques marques d'appareillage sonore qui auront pu, espérons-le, trouver une solution à la petite exploitation, en mettant à sa disposition un matériel dont le prix et les conditions de paiement s'allieront à un coefficient de sécurité et de qualité. Cependant il sera impossible d'équiper toutes les salles, car certaines sont véritablement dans l'impossibilité de faire les frais d'une installation.

Des établissements sont appelés à disparaître et de nouveaux se construiront : résultat du bouleversement apporté dans les méthodes d'exploitation cinématographique par le film parlant et aussi par l'évolution des goûts du public. Des salles qui auront amorti leur première installation sonore la changeront éventuellement contre une meilleure...

Ceci sera probablement la troisième phase dans l'équipement sonore.

## Un excellent appareil

Un excellent appareil, soutenant aisément la comparaison avec les meilleurs, voilà ce qu'on peut affirmer en parlant de l'appareil sonore « Cinélux ».



En outre d'un rendement parfait (pureté et puissance), cet appareil, qui est déposé gratuitement chez les directeurs, a l'avantage de pouvoir être monté dans les cabines, même les plus réduites, car tout y a été prévu pour le minimum d'encombrement.

## Petits Exploitants

### DEVENEZ PARLANTS

en plaçant dans votre cabine ou  
dans votre salle en 15 minutes

# Cinétone-Cabine

monté sur projecteur Ciné-Cabine JACKIE

Le poste simple 25.000 Frs

Double avec 80 tours 50.000 -

**C'EST UN APPAREIL D'EXPLOITATION COMPLET**

Renseignements sur demande

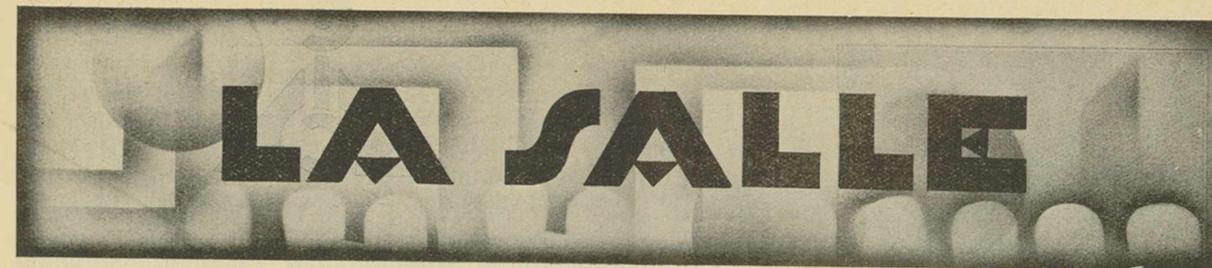
Cinétone continue la gamme de ses appareils sur ERNEMANN

à 65.000, 75.000, 85.000, 95.000, 105.000, 130.000 Francs

45 types d'installations convenant pour toutes les salles  
90 exploitations en service

**CINÉTONE - Constructions Électro - Mécaniques d'ASNIÈRES**

236 bis, Avenue d'Argenteuil - ASNIÈRES (Seine)



## Acoustique des salles de spectacle

par F.-R. GRUZELLE, Ingénieur E. C. P.

La diffusion extrêmement rapide du film sonore a mis la question de l'acoustique des salles de spectacle au premier plan de l'actualité.

Ce problème a pris subitement une ampleur considérable par suite de la nécessité d'adapter rapidement pour l'audition de la parole et de la musique des salles construites uniquement pour le plaisir des yeux.

C'est l'examen des problèmes complexes nécessitant une technique particulière que nous allons vous développer aujourd'hui.

Nous classerons les salles de spectacle en deux catégories :

1° Les salles de théâtre et de concert dans lesquelles les sons sont produits par la voix humaine et des instruments de musique.

2° Les salles de cinéma dans lesquelles les sons sont surtout obtenus par de la musique enregistrée plus ou moins amplifiée.

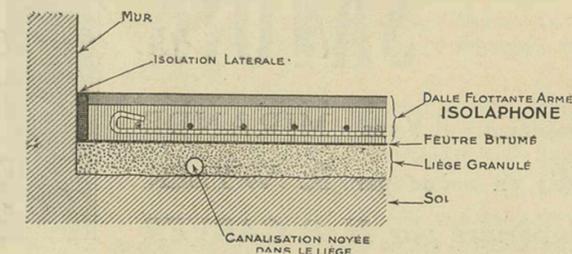
Il est bien évident qu'il est plus difficile de réussir l'acoustique d'une salle de concert que l'acoustique d'une salle de cinéma, parce que, si dans cette dernière, la sonorité est trop grande, on l'absorbe par des matériaux appropriés, et si, dépassant la mesure, on a trop absorbé, il est possible d'amplifier la reproduction de la musique enregistrée, tandis qu'on ne peut amplifier la voix d'un chanteur d'opéra ou les sons d'un instrument de concert.

A la base de tout problème acoustique il y a un phénomène physiologique : la durée de la perception d'un son par l'oreille humaine qui est de 1/15<sup>e</sup> de seconde (à remarquer que la perception visuelle est exactement du même ordre, car la durée de l'impression lumineuse sur la rétine est également de 1/15<sup>e</sup> de seconde).

Si donc, pendant ce 1/15<sup>e</sup> de seconde, le même son arrive à son oreille, soit directement, soit par une ou plusieurs réflexions successives, la superposition de ces impressions acoustiques successives renforce le son initial, sans le modifier ; tandis que, si ce son revient à l'oreille pendant plusieurs secondes, ou après plusieurs secondes (phénomène de l'écho), il viendrait troubler les autres sons de nature et de timbre différents qui lui ont succédé, produisant des interférences dans le cas de la musique, et rendant parfois la parole inintelligible, les mots se superposant les uns aux autres.

On a remarqué, que, pour que l'acoustique d'une salle soit bonne, il fallait que le son s'y maintienne par des réflexions successives sur les parois, pendant une à deux secondes, suivant le volume de la salle ; ainsi les sons émis subissent une certaine amplification par un petit nombre de réflexions venant se superposer au son initial, et on évite l'écho qui fait entendre le même son à des intervalles de plusieurs secondes.

Pour obtenir ce résultat, il faut que les parois les plus voisines de l'endroit d'émission des sons soient



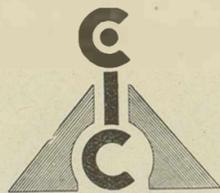
réfléchissantes, et que les surfaces éloignées ne le soient pas, donc soient absorbantes ou diffusantes.

On se rend compte d'après cet aperçu rapide, que le problème de l'acoustique des salles est une question de proportions et de nature des surfaces intérieures, relevant ainsi à la fois de l'art de l'architecte et de l'art de l'ingénieur.

L'architecte doit réaliser une salle harmonieuse, ni trop longue, ni trop large, ni trop haute ; en un mot bien proportionnée. Et l'ingénieur doit étudier la répartition des surfaces intérieures pour qu'elles soient réfléchissantes, diffusantes ou absorbantes.

Et c'est ici que commencent les difficultés, car on manque encore de renseignements précis et officiels sur les coefficients d'absorption du son par la surface des matériaux, quelque chose d'analogue au coefficient de conductibilité thermique qui sert de base pour tous les problèmes calorifiques.

On est réduit quant au son, à procéder par tâtonnements et empirisme, en généralisant des solutions qui ont donné de bons résultats dans certains cas, mais ainsi on arrive parfois à des mécomptes, aussi faut-il procéder avec beaucoup de prudence.



Consortium International Cinématographique

présente **NOËL-NOËL** dans

# PAPA SANS LE SAVOIR

Scénario d'Yves MIRANDE

Mis en scène par R. WYLER

Supervisé par H. P. CARVER

Auteur de l'ENNEMI SILENCIEUX



avec

Suzanne DELVÉ LUGNÉ-POË

Françoise ROSAY

Christiane DELYNE Pierre BRASSEUR

Janine MERREY

Christiane DOR CASTEL

Ketty PIERSON Riri BOUCHÉ

Andrée CANTI ALEXANDRE Fils



Distributeur **UNIVERSAL - FILM**, 52, rue des Martyrs  
**PARIS**

## Les Tapis

Dans la décoration d'une salle, comme dans son confort, rien ne doit être négligé, tout est important. Une seule faute détruit l'harmonie de tout le reste. Aussi une question comme celle des tapis doit-elle être étudiée avec soin. Nous sommes allés demander à l'aimable directeur de la Société Industrielle du Tapis un avis autorisé :

Lorsqu'il s'agit de la transformation d'une salle, le tapis est malheureusement trop souvent traité en parent pauvre ! Pourtant le tapis joue un rôle très important dans la décoration d'une salle qu'il contribue à meubler et à réchauffer. prix semblent trop élevés. C'est une erreur, car suivant la

L'architecture des nouvelles salles étant de lignes très simples, et la décoration très sobre, il est nécessaire que les tapis forment une opposition avec l'ensemble de la décoration. En entrant dans une salle, le spectateur qui y pénètre pour la première fois doit éprouver une impression de confort et de luxe, que seul peut lui donner un tapis au dessin agréable à l'œil.

Certains directeurs choisissent des moquettes unies ; sans vouloir les critiquer, disons tout de suite que c'est un tort et que, pour notre part, nous conseillons plutôt à nos clients des moquettes aux dessins fantaisistes. Certains dessins géométriques où le moderne n'est pas poussé à l'extrême sont d'un très bon effet. On peut employer à la rigueur des dessins classiques, ou bien des dessins modernes stylisés. En général, nous établissons des maquettes et chacun de nos clients a son modèle bien à lui, que l'on ne retrouvera chez aucun de ses voisins.

On hésite quelquefois à choisir de belles qualités dont les prix semblent trop élevés. C'est une erreur, car suivant la vieille formule, qui s'applique admirablement aux tapis : « Acheter cher, c'est économiser pour l'avenir. »

Une question primordiale, c'est le choix de la thibaude qui doit être de première qualité. Si vous mettez le meilleur tapis sur une thibaude de qualité inférieure, votre tapis ne vous fera aucun usage ; par contre, mettez un tapis moyen sur une thibaude de première qualité, vous en serez satisfait. « La bonne thibaude, c'est la cote de maille du tapis. »

De plus, si cela vous est possible, faites déposer chaque saison les tapis de vos escaliers, vous vous en trouverez fort bien.

Ces quelques principes sont le meilleur moyen de conserver vos tapis en bon état, et les différentes salles que nous avons équipées démontrent mieux que des discours la justesse de ces conseils.

Jean PICARD.

### On nous informe

Les Etablissements Longatte Frères, 4, rue Traversière, à Billancourt, vont lancer prochainement leur nouveau catalogue. Une abondante illustration, des détails sur la fabrication des fauteuils, des renseignements très complets sur tout ce qui intéresse la scène, telles sont, avec sa présentation moderne, les caractéristiques de ce document qui ne manquera pas d'intéresser tous les directeurs de salles de spectacles. Envoi franco sur demande.

En pratique, voici comment on procède actuellement pour l'étude acoustique d'une salle de spectacle.

L'architecte ayant dressé ses plans, on examine les proportions : longueur, largeur, hauteur ; le volume et les surfaces intérieures. On étudie la forme et l'orientation des surfaces intérieures pour que chaque occupant de la salle reçoive la même quantité de son, quelle que soit la place qu'il occupe.

On calcule, au moyen de formules empiriques résultant de l'analyse de nombreuses salles dont l'acoustique est reconnue bonne, la « réverbération », la plus favorable pour la salle considérée. (C'est-à-dire le temps pendant lequel un son sec se réfléchit sur les surfaces intérieures). Puis on calcule la durée de réverbération d'après la nature des surfaces intérieures pour chacune des trois hypothèses suivantes :

- 1° Quand la salle est vide ;
- 2° Quand elle est à moitié remplie d'auditeurs ;
- 3° Quand toutes les places de la salle sont occupées.

Ces calculs qui, comparés à la durée de réverbération la plus favorable, permettent de déterminer s'il faut que les parois de la salle soient rendues absorbantes et dans quelle proportion elles doivent être absorbantes.

Ces résultats obtenus, et tenant compte des règlements de police, de la nature et du mode d'emploi des matériaux absorbants, il faut déterminer la nature des revêtements : enduits, peintures, tapis, tentures, ameublement, etc....

Dans le cas des salles de cinéma, si on excepte celles qui sont construites spécialement pour l'audition du film sonore et étudiées comme nous venons de l'exposer pour une salle de concert ; la plupart des salles de cinéma ont été établies à l'époque du film muet dans un local de forme et de dimensions quelconques.

Si on veut faire du cinéma sonore dans ces locaux, sans étude et modification préalables, on obtient fatalement des phénomènes de réflexion et d'écho, rendant l'audition très mauvaise à certaines places.

On y remédie précisément, en rendant absorbantes ou diffusantes les surfaces les plus réfléchissantes. Et c'est particulièrement dans ces corrections que jusqu'à ce jour l'empirisme a joué davantage. Aussi est-il arrivé parfois de dépasser la mesure, et pour revenir à une audition convenable on a simplement amplifié la reproduction sonore, ce qui n'est pas, à notre avis, la meilleure solution.

La solution rationnelle est dans une étude raisonnée dont nous venons de développer le détail. Le résultat en est précis et sûr.

Un autre problème d'acoustique consiste à isoler les parois des salles de concert et des salles de cinéma pour empêcher que les sons produits à l'intérieur de ces salles ne se propagent au dehors et inversement que les bruits du dehors ne soient entendus par les auditeurs de ces salles.

Mais ceci est une autre question : celle de la transmission des sons et des bruits au travers d'une paroi, et dont nous ferons l'objet d'un article prochain.

**TOUJOURS**  
les plus grandes  
vedettes

Ramon NOVARRO Marcel ANDRÉ  
Lily DAMITA Huguelle ex-DUFLOS  
Adolphe MENJOU André BURGÈRE  
Charles BOYER André BERLEY  
Greta CARBO Mary DRESSLER  
Buster KEATON Anita PAGE  
Laurence TIBBETT Robert MONTGOMERY  
Joan CRAWFORD Lewis STONE  
André LUGUET Edwina BOOTH  
Grace MOORE Harry CAREY  
LAUREL & HARDY Mona GOYA  
Françoise ROSAY etc... etc...

**ENCORE**  
les meilleurs  
films

LE CHANTEUR DE SÉVILLE SOUS LES VEROUS Anna CHRISTIE  
BUSTER S'EN VA-T-EN Guerre L'INSPIRATRICE DYNAMITE  
LE PÈRE CÉLIBATAIRE FEU MON ONCLE ROMANCE  
CŒURS IMPATIENS MADAME SATAN J NNY LIND  
LE PROCÈS DE MARY DUGAN LES CAROTTIERS BIGHOUSE  
ROBERT LE PIRATÉ (New Moon) IL FAUT PAYER LA PENTE  
AU LARGE DU SHANGHAI BUSTERSEMARIE TRADER HORN  
QUAND ON EST BELLE SOYONS GAIS etc... etc...



**Metro-Goldwyn-Mayer**

37, rue Condorcet. tél. Trudaine 91-20 à 23

PRODUCTION  
1931 - 1932

**OUI!**

## UN CINÉMA Le Gaumont-Palace

Nous sommes certains d'intéresser directeurs et exploitants par une étude documentée faite au point de vue professionnel sur une salle telle que celle du Gaumont-Palace. En effet par les études et les travaux auxquels elle a donné lieu, par les problèmes qu'elles a posés, par l'application qui y fut faite des derniers perfectionnements techniques, le Gaumont-Palace est et restera encore longtemps un modèle, un type.

Chacun à l'étudier pourra y puiser un enseignement; tous pourront y trouver des méthodes, des dispositions qui, ramenées à une échelle plus petite, pourront les aider à la solution de leurs problèmes particuliers.

Nous nous sommes placés au point de vue pratique, nous avons demandé à tous ceux qui avaient participé à la construction de nous dire, comment et en quoi ils y avaient pris part.

Pour faciliter nous avons divisé notre article en paragraphe bien net: Tout n'y est peut-être pas, tout ce qui est important s'y trouve.

Mais nous ne voulons pas parler du Gaumont-Palace sans nommer en tête celui qui l'a conçu, l'architecte M. Belloc, et à qui revient en premier lieu le mérite de cette belle réalisation.

### Caractéristiques générales de la salle du Gaumont-Palace

La salle du Gaumont-Palace, qui contient environ 6.000 places, a une longueur de 60 mètres, comptés depuis le mur de fond de la salle jusqu'à la fosse d'orchestre. Sa largeur atteint 35 mètres et sa hauteur 25 mètres, soit une capacité totale de 60.000 mètres cubes. La scène s'ouvre sur une largeur de 22 mètres avec une profondeur de 11 mètres.

La distance de projection est de 70 mètres.

### Équipement cinématographique

L'équipement cinématographique comprend l'équipement de la cabine et celui de l'écran.

La cabine mesure 26 mètres de long et 4 mètres de large. Elle comprend les appareils suivants:

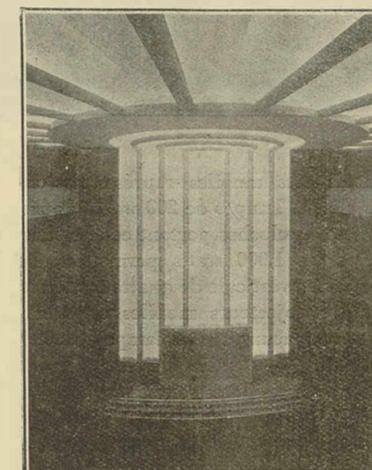
- 4 projecteurs sonores;
- 1 lanterne pour projection de plaques

dia-positives sur impressions colorées;  
6 projecteurs de scène;

Afin d'éviter tout risque d'interruption dans les représentations, on a multiplié les dispositifs de sécurité; projecteur sur n'importe quel amplificateur et sur n'importe quel groupe de hauts-parleurs.

En régime normal d'exploitation, on utilise deux projecteurs sonores et seulement deux amplificateurs, tous les autres appareils étant maintenus prêts à fonctionner en secours.

L'écran qui mesure 12 m. x 16 m.,



Le hall d'entrée

peut être ramené aux dimensions normales de 8 m. x 10 m. 66.

Il y a seize haut-parleurs constitués en quatre groupes de chacun quatre haut-parleurs. En exploitation normale, huit haut-parleurs suffisant à diffuser le son à travers la salle, les huit autres restant disponibles en secours.

Tous les haut-parleurs mis en service en même temps ont été pointés avec soin à la suite d'essais minutieux, afin que tous les spectateurs sans exception se trouvent dans le cône de diffusion d'au moins un haut-parleur.

### Traitement acoustique

Le principe suivant lequel a été traitée la salle du Gaumont-Palace comprend plusieurs parties qui sont:

**Traitement du plafond.** — Le plafond était constitué par une voûte qui risquait de donner des effets désastreux par suite des réflexions et échos.

Le traitement a consisté à mouler sur le plafond un système de 30 plissements parallèles en staff recouvert de feutre collé.

**Parois de la salle.** — Les parois ont été complètement traitées sur une superficie de 1.200 mètres carrés.

Sur les parois sont appliquées, l'une sur l'autre:

- Une couche de laine d'amiante;
- Une couche de panneau feutré;
- Une couche de feutre peint au pistolet.

**Mur de fond de scène.** — Recouvert de laine d'amiante, revêtue de mouseline.

Les parois des balcons et des galeries sont recouvertes de feutre.

L'avant des loges et les couloirs d'accès au mezzanine sont revêtus de feutre recouvert lui-même d'une mince pellicule de cuir.

**Isolement acoustique contre les bruits de la rue.** — L'isolement acoustique contre les bruits pouvant provenir de la rue Caulaincourt et de la rue Forest est obtenu à l'aide d'un système de gaines d'air qui doublent les parois placées sur les côtés.

Il est à noter que le feutre employé est l'Akoustikos, revêtement spécialement étudié par les Etablissements Dindeleux, pouvant se poser même sur les surfaces courbes et qui de plus a l'avantage d'être ininflammable.

Ainsi le Gaumont-Palace est non seulement un des plus grands cinémas, mais une des meilleures salles de concert.

La Compagnie Radio-Cinéma, qui a assumé la lourde responsabilité de l'étude et de la réalisation du traitement acoustique, a magistralement résolu ce redoutable problème.

### Eclairage de la salle et de ses dépendances

La Compagnie des Lampes a contribué pour une grande part à l'installation de l'éclairage. Voici quelques intéressants détails sur ses aménagements:

Le hall d'entrée, qui a 18 mètres de haut est pourvu d'un éclairage indirect sous moulure en staff.

La salle est pourvue d'un éclairage par corniche, avec trois jeux de cou-

leurs, d'où nécessité de tripler les appareils.

Au-dessous des balcons, les lampes sont masquées par des corniches et pourvues de réflecteurs « X-Ray » Scoop Junior.

Le plafond est éclairé par trois corniches masquées dans les murs.

Il est à noter que :

Les départs inévitables donnés par les projecteurs sur les murs sont comblés par des réflecteurs « X-Ray » Scoop Junior intercalés entre les projecteurs.

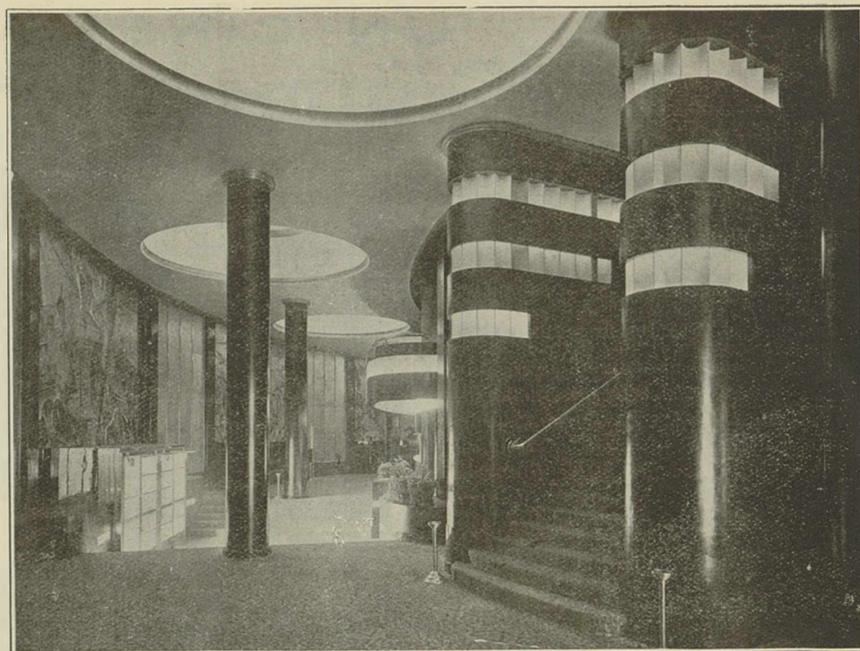
Les projecteurs de corniche visibles du balcon ont été masqués par une grille antiaveuglante en zinc peinte en blanc et convenablement étudiée au point de vue orientation et écartement des lamelles.

A l'extérieur, une marquise en verre opale de 150 mètres de long est éclairée par des lampes perles.

#### Eclairage de la scène et de ses dépendances

Les jeux de lumière de la scène ont été réalisés par la maison Mildé fils et Cie. Ils sont obtenus au moyen d'un ensemble d'appareils d'éclairage, commandés par un jeu d'orgues à quatre couleurs installé sur la scène et qui permet toutes les combinaisons de couleurs et d'intensité lumineuse, avec une progressivité remarquable.

Ces appareils comprennent des lampes de 4 couleurs réparties en différents groupes comportant une rampe de 23 mètres de longueur, avec 104 lampes de 200 watts, cinq herses de même longueur, équipées par un total de 520 lampes de 200 watts, qua-



La galerie du premier étage

tre portants mobiles représentant ensemble 112 lampes de 200 watts, douze réflecteurs cloches portant chacun une lampe de 1.000 watts permettant la projection verticale de quatre couleurs, quatre projecteurs mobiles de scène équipés chacun par une lampe de 2.000 watts.

Tous ces appareils sont mis sous la dépendance du jeu d'orgue à quatre couleurs de 52 leviers, permettant de régler l'éclairage par couleur, depuis l'extinction totale jusqu'au plein feu.

L'énergie absorbée par l'éclairage de la scène est de 160 kilowatts.

#### Eclairage décoratif de la salle

La salle éteinte, on assiste à une véritable féerie de lumière.

Ces merveilleux effets sont dus au Brenograph dont les techniciens de Brockliss et Cie ont bien voulu nous expliquer le fonctionnement :

Deux lanternes superposées dont l'arc est absolument stable et automatique envoient leurs rayons sur des miroirs d'inclinaison variable. De nombreux organes de réglage : iris, œil de chat, cache mobile, permettent toutes les combinaisons possibles.

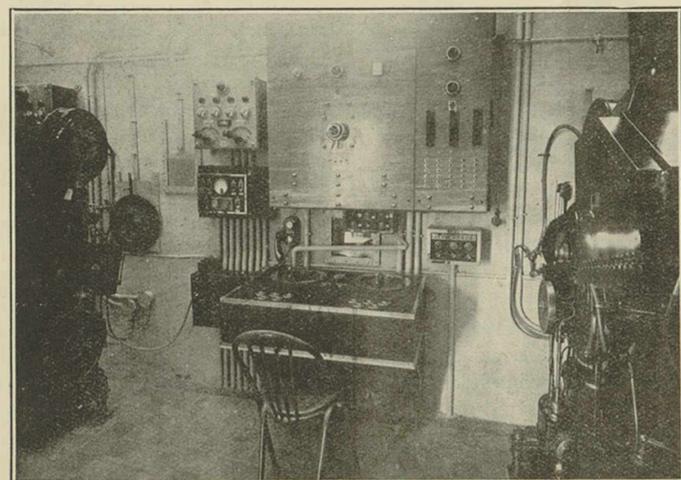
#### La décoration lumineuse extérieure

Les Etablissements Paz et Silva ont réalisé la décoration lumineuse ; cette décoration est essentiellement caractérisée par une cascade lumineuse monumentale.

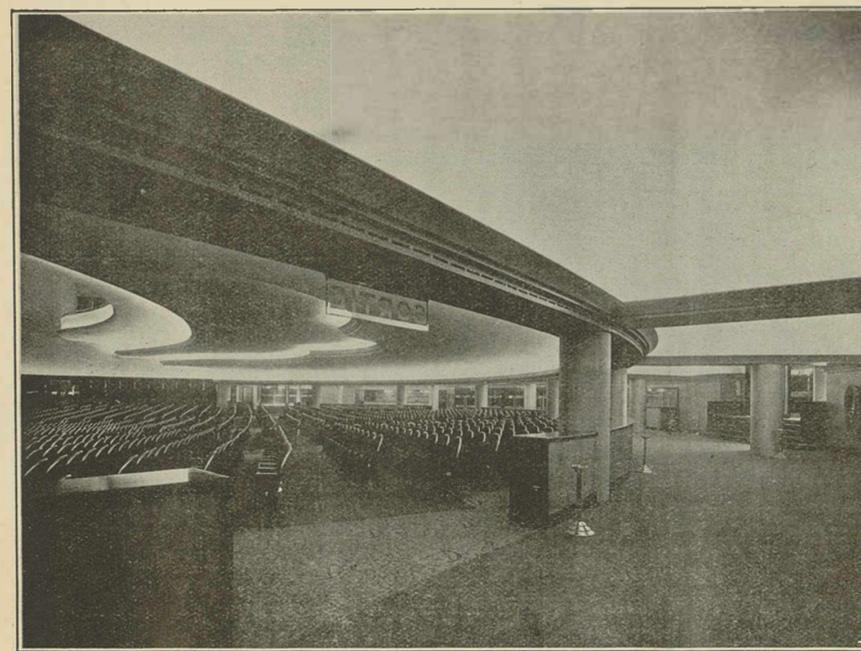
Le sommet de la cascade est à 50 mètres au-dessus du sol ; le jet supérieur a 8 mètres de hauteur et 6 paliers successifs donnent à l'ensemble une magnifique ampleur, la cascade s'arrête à 4 mètres seulement du sol ; sa hauteur totale est donc de 46 mètres.

La longueur totale des tubes lumineux employés est de 2.500 mètres, le nombre des projecteurs est de 40, celui des lampes atteint 5.000, le nombre total de transformateurs est de 100.

Ces chiffres peuvent donner une idée de l'importance de l'installation.



Le poste de commande du chef de cabine



La salle et les couloirs

#### Eclairage de sécurité et de secours

Les règlements de police imposent, on le sait, à tout établissement public l'installation d'un éclairage dit « de sécurité » qui doit fonctionner pendant toute la durée des spectacles et assurer un éclairage suffisant pour permettre à tout spectateur de gagner la sortie la plus proche et cela en toute sécurité. Ceci nécessite un nombre de lampes qui dépend de l'importance de l'établissement. C'est la puissance dépensée dans ces lampes qui détermine la capacité de la batterie qui doit pouvoir en assurer, sans recharge, le fonctionnement pendant deux séances consécutives.

Outre cet éclairage « de sécurité », il est prévu dans toutes les salles de quelque importance, un éclairage dit « de secours » qui doit permettre, en cas d'incendie ou de panique, de rendre instantanément la lumière à la salle. Pour cela, on dispose quelques lampes dont on choisit judicieusement l'emplacement et qui peuvent être allumées instantanément au moyen de boutons placés en différents points des accès de la salle. Quand le courant d'alimentation persiste, ces lampes sont alimentées par ce courant ; mais quand il est coupé, les lampes de secours doivent obligatoirement être alimentées par la batterie pour laquelle elles constituent une surcharge momentanée.

sements Brockliss et Cie. La superficie est de 220 mètres carrés ; il est constitué d'une toile caoutchoutée perforée d'une multitude de petits trous, semblables à des trous d'aiguille, ceci à seul fin de laisser passer librement le son.

#### Son équipement et son montage

Les Etablissements Tisserand, à St-Ouen, ont fourni, outre la charpente métallique formant le cadre de cet écran (le plus grand du monde), et servant de support à la batterie de seize haut-parleurs placés derrière, l'équipement automatique qui permet de faire varier l'écran et d'obtenir, par simple pression sur un bouton électrique, une des huit formes possibles de la projection.

Par le jeu de masques mobiles brevetés, se déplaçant à une vitesse de 1 m. 50 à la seconde et sans bruit, l'écran peut subir diverses transformations instantanées, par exemple doubler ou encore quadrupler de surface suivant besoin, prendre une forme allongée pour le passage d'une vue panoramique, ou se rétrécir et doubler de hauteur si la projection du film le nécessite.

Chacune de ces figures est obtenue directement de la cabine.

Les mécanismes, malgré la vitesse des masses à déplacer, sont silencieux,

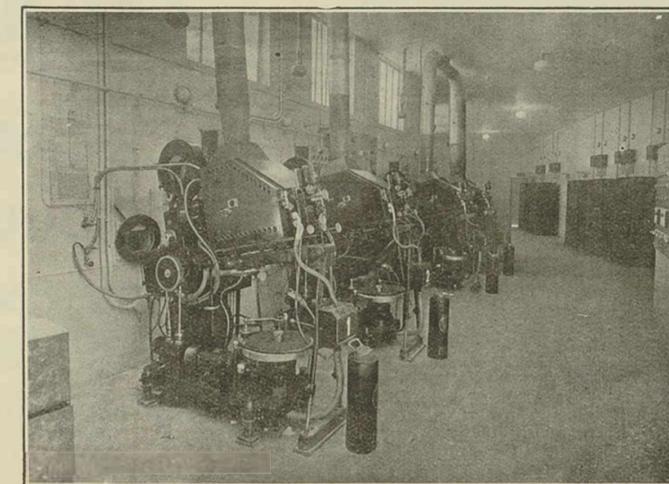
Les directeurs de salles ne liront pas sans intérêt cet aperçu de l'installation du Gaumont-Palace qui, même pour cette salle d'une ampleur peu commune n'en soulève pas moins des problèmes d'ordre pratique courant.

La maison Tudor a installé à côté de la sous-station, une puissante batterie de mille ampères-heure qui assure normalement l'éclairage de « sécurité » et en cas de panne du secteur, alimenterait automatiquement le circuit d'éclairage de secours.

Cette remarquable installation électrique a été faite sous la haute direction de M. Martin, ingénieur en chef des Etablissements Gaumont.

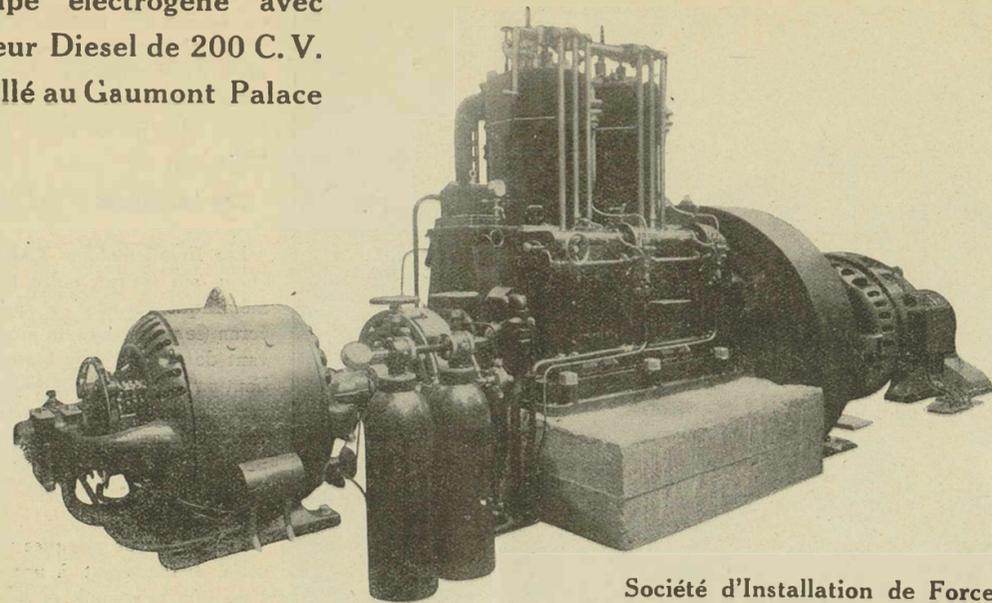
#### L'écran

Quelques mots encore sur l'écran. Il a été fourni également par les Etablis-



L'ensemble de la cabine

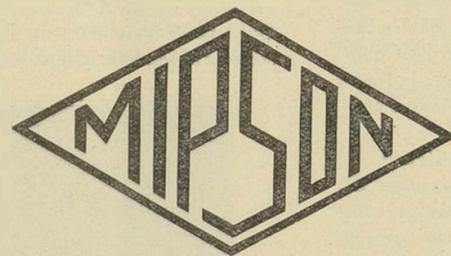
Groupe électrogène avec  
Moteur Diesel de 200 C. V.  
installé au Gaumont Palace



Société d'Installation de Force et de  
Traction 10, rue Caumartin, Paris.  
CENTRAL 49-72  
Groupes électrogènes à essence et  
huiles lourdes

**VOTRE CABINE SERA EQUIPÉE**

par



**on ne lutte pas contre  
LE PROGRÈS**

Société MIPSON, 29 et 31 Rue des Panoyaux - PARIS-20<sup>e</sup>

Ménilmontant 47-18

R. C. Seine 249-002 B

## Les groupes électrogènes dans les salles de cinéma

La possibilité de posséder un groupe de secours pouvant suppléer à une défaillance du secteur est généralement recherchée par les directeurs de salles de spectacles.

Il est facile d'installer un groupe de secours, de puissance moyenne et ce sans frais considérables, soit que l'on adopte le moteur à essence, soit au contraire que l'on choisisse le moteur Diesel.

Les moteurs à essence présentent l'avantage d'être relativement bon marché et, en raison de leur poids et de leurs très faible encombrement, de pouvoir être mis en place à peu de frais.

Leur seul inconvénient réside dans la consommation d'essence qui devient évidemment très onéreuse si le groupe a l'occasion de fonctionner assez fréquemment. Il faut en effet compter avec une consommation d'au moins 500 gr. d'essence par kw.-heure en basse tension, ce qui met le prix du kw.-heure à près de 1 fr. 50. Il est à remarquer d'ailleurs que les secteurs électriques vendent fréquemment le courant à un prix presque aussi élevé.

Au point de vue sécurité et facilité d'entretien, les moteurs à essence sont actuellement tellement connus qu'il est presque inutile d'y insister. Il est aisément possible d'avoir des groupes toujours prêts à partir à la première demande, et que n'importe quel mécanicien peut surveiller.

En ce qui concerne l'installation de groupes électrogènes à moteur Diesel, le problème se pose différemment.

L'installation de ces groupes est en effet relativement coûteuse. Elle ne peut être amortie facilement si on ne prévoit qu'une marche de secours pour le dépannage, quand le secteur vient à manquer.

Beaucoup de salles commencent à s'équiper avec des groupes Diesel. Ils ne servent pas seulement de secours, mais on les emploie pour faire le complément de puissance au moment des pointes.

L'installation d'un groupe Diesel est tout à fait avantageuse lorsqu'on désire produire soi-même son énergie, car le prix de revient du kw.-heure est infiniment plus faible que celui que peut consentir n'importe quel secteur.

Un bon moteur Diesel ne consomme pas plus de 300 gr. de gas-oil par kw.-heure. Le prix de revient du gas-oil étant d'environ 600 francs la tonne, c'est une dépense de 0 fr. 20 par kw.-heure, en tenant compte de la consommation d'huile de graissage.

Pour peu que l'exploitation de la salle se fasse à raison de deux séances par jour, soit environ six heures de marche pour le moteur, l'économie réalisée permet d'amortir très rapidement le prix d'achat du groupe électrogène à moteur Diesel.

D'autre part, tout risque d'incendie par le moteur est

éliminée, celui-ci étant alimenté par du gas-oil qui n'émet des vapeurs inflammables qu'à partir d'une température de 85°. Ce combustible est tellement réfractaire à l'allumage spontané qu'on peut impunément jeter une allumette enflammée dans un seau rempli de gas-oil. Celle-ci s'éteint purement et simplement.

Cette considération a évidemment son poids, d'autant plus que les Compagnies d'assurances, tenant compte de ce fait, ne demandent aucun supplément de prime pour les réserves de combustible, lorsque celles-ci ne dépassent pas un tonnage élevé.

Il ne faut pas croire d'autre part que les moteurs Diesel soient des machines compliquées. A l'heure actuelle, n'importe quel moteur moderne et de bonne fabrication peut être confié à un mécanicien non spécialiste, si celui-ci est soigneux.

Quant aux chances de pannes, elles sont négligeables. Nous connaissons des moteurs Diesel qui marchent depuis cinq ou six ans, à raison de douze heures par jour, sans avoir eu une seule heure d'arrêt.

Dans l'ordre d'idée que nous signalons, la Société d'Installation de Force et de Traction a réalisé au Gaumont-Palace, rue Caulaincourt, pour la salle nouvellement aménagée, une installation tout à fait intéressante.

Elle se compose d'un groupe électrogène de 200 CV comprenant un moteur Diesel à 4 temps, marque Starke et Hoffmann, actionnant : d'une part un alternateur triphasé de 220 v. 50 périodes, d'autre part une génératrice à courant continu. L'installation est faite de telle manière que le groupe électrogène à moteur Diesel peut servir de secours, le cas échéant, ou, marchant en parallèle avec le secteur, fournir le complément d'énergie nécessaire au moment des pointes.

La Société d'Installation de Force et de Traction, 10, rue Caumartin, s'est d'ailleurs spécialisée dans les installations de groupes électrogènes à moteurs à essence et à moteurs Diesel et, tant à Paris qu'en province, en a réalisées un grand nombre, depuis la petite centrale de 20 kw. jusqu'aux centrales fournissant de 600 à 800 kw.

Cette société peut réaliser très rapidement toute installation moyenne avec moteur à essence ou moteur à huile lourde, car elle possède toujours des moteurs en stock. Elle peut se charger de toute l'installation mécanique et électrique, et livrer celle-ci mise en route et produisant le courant, sans que l'utilisateur ait eu à s'occuper d'aucun détail. Elle peut, d'autre part, en assurer l'entretien, déchargeant ainsi ses clients de tout souci à ce sujet.

Cette formule est certainement appelée à un grand succès, et cette initiative mérite d'être signalée.

TOILES  
GRANDES  
LARGES  
POUR  
ÉCRANS

**DIAPHONIC**

TISSU  
SPÉCIAL  
POUR  
FILMS  
SONORES

HENRY DEBIÈVRE  
1, RUE LAFFITE - PARIS 9<sup>e</sup>  
TÉL. PROVENCE 43-20 81 21  
ADR. TÉLÉDEBIÈVRE PARIS

### Techniciens

Adhérez au Groupement  
Amical des Techniciens  
et Spécialistes du Cinéma

14, rue Brunel, Paris  
(Etoile 05-50 (7 lignes))

# GRAWOR La Voix d'Or

Sa devise : " *Qualité d'abord* "

La plus importante maison du monde faisant elle-même ses projecteurs lecteurs de son, dynamiques, pick-up à des prix inconnus jusqu'à ce jour

**Devis pour installation gratuit  
et sans engagement**

**Salle d'Auditions**

Transformation en parlant de Salles de Cinéma existantes  
Lecteurs de son universels

Installations de Salles de Cinéma avec 2 projecteurs GRAWOR,  
2 amplificateurs, 2 dynamiques, pour le prix total de **55.000 fr.**

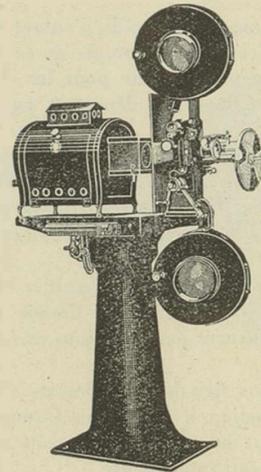
**TH. HÉMÈS**

**47, Rue de Tanger, 47 - PARIS (19<sup>e</sup>)**

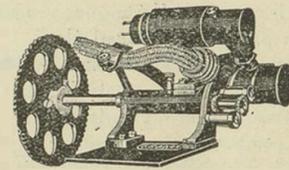
(Impasse Jumeau)

Téléphone : **NORD 61-55**

R. C. Seine 40.405



PROJECTEUR



LECTEUR

## MATERIEL PHOTOGRAPHIQUE

# UNION

**Installations complètes  
d'Ateliers et Laboratoires**

Appareils d'éclairage électrique pour Studios :

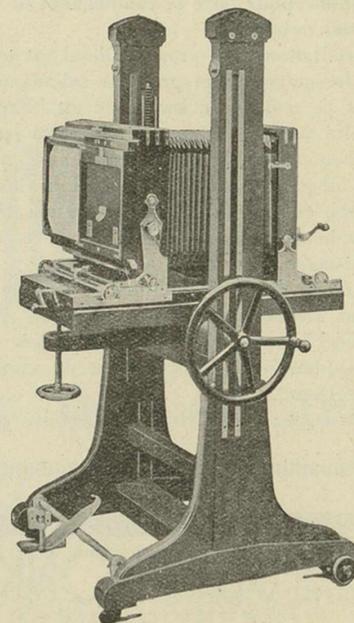
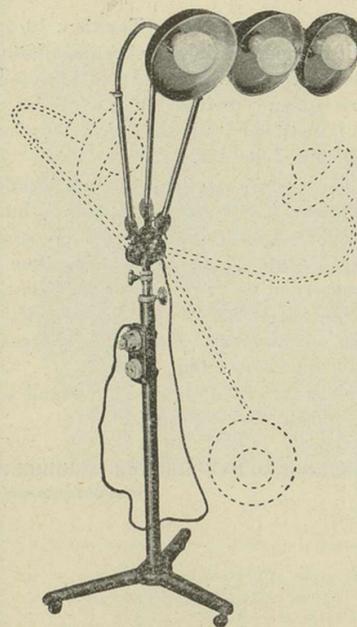
**Herses - Plafonniers - Réflecteurs  
Projecteurs de théâtre**

Dépositaire de la lampe **OSA-NITRAPHOT**

**Etabliss<sup>ts</sup> UNION - Pierre LEMONNIER**

**6, Rue du Conservatoire - PARIS-IX**

Tél. PROVENCE 15-10



## Groupement amical des techniciens et Spécialistes DU CINÉMA

FILM  
MATÉRIEL  
PROJECTION

STUDIO  
PLEIN AIR  
LABORATOIRES

Un groupe de Techniciens de Cinéma, réunis le mercredi 14 octobre 1931, à 21 h. 30, 14, rue Brunel, à Paris, ont fondé le :

**GROUPEMENT AMICAL DES TECHNICIENS  
ET SPECIALISTES DU CINEMA**  
(Films. Matériel. Studio. Plein-Air. Laboratoires. Projections)

Ci-dessous, un extrait des statuts :

Article 2

Ce groupement a pour objet de développer et entretenir les rapports techniques et amicaux entre ses membres.

Article 4

Son siège est à Paris, 14, rue Brunel.

Article 6

Le Groupement se compose de membres d'honneur, de membres actifs et de membres correspondants.

Pour être membre du Groupement à l'un de ces titres, il faut :

1° Etre technicien professionnel du Cinéma ou d'une industrie s'y rattachant.

2° Etre agréé par le Conseil d'administration.

3° S'engager à payer une cotisation annuelle qui est de :

Cinq cents francs pour les membres d'honneur ;

Soixante francs pour les membres actifs et membres correspondants.

Les membres correspondants sont ceux qui, résidant à l'étranger, ne peuvent prendre une part active au Groupement.

### Sa Genèse

Ayant voulu consulter diverses personnalités importantes du cinéma avant la création de notre revue, l'une d'elle nous dit un jour :

« Vous feriez bien de profiter de la « fondation de votre organe pour réaliser « ce qui aurait dû être créé depuis longtemps : une Association de Techniciens.

« Ingénieurs et spécialistes manquent de « liens entre eux ; ils n'ont pas de contact « ne se voient pas, bien souvent ne se connaissent même pas. Il faut les unir. Vous « leur rendez un grand service ainsi qu'à « la technique cinématographique. »

L'idée nous parut bonne et, continuant nos visites à travers la corporation, nous en avons parlé le plus que nous avons pu. Partout elle reçut l'accueil le plus favorable. Tous sentaient la nécessité de cette association.

Nous résolûmes de la former. Nous avons donc convié un soir chez nous tous ceux que nous avions vus. Nous n'avons pu malheureusement toucher tout le monde : il y a d'importantes personnalités que nous

n'avons pu joindre. Nous les prions de trouver ici nos excuses.

Pourtant, le mercredi 14, nombreux furent ceux qui vinrent et, parmi eux, nous

pouvons citer : MM. Richard, Fontanel, Debrie, Daniau, Gérardot, Frey, Frappa, Marsal Kahané, Leehardt, Kalinowski, Hauboldt, Anderlé, Most, etc., etc.

Il ne faudrait pas croire que les choses se passèrent sans discussions.

On vint nous objecter qu'il existait déjà des sociétés analogues : la Section du Cinéma à la Société de Photographie, l'Association des Opérateurs. Il nous fut aisé de démontrer qu'elles n'étaient ou « pas absolument cinéma » (pouvait-on mettre les metteurs en scène dans la première) ou « pas tout le cinéma ».

L'accord réalisé, on vota les statuts dont on trouvera les principaux articles ci-dessus.

Notons seulement que le groupement comprend tous les Techniciens, des opérateurs aux chimistes, en passant par les metteurs en scène.

Enfin, l'on forma le bureau. A l'unanimité on porta à la présidence M. Debrie, que son autorité et sa valeur désignaient tout naturellement pour cette fonction. Puis on décida de faire entrer dans le Conseil un membre de chaque spécialité du cinéma. Le travail d'organisation se continue, l'adhésion de chacun sera la bienvenue.



M. DEBRIE

**Techniciens, adhérez au Groupement Amical des Techniciens et Spécialistes du Cinéma**

**Pour vos fauteuils**

**Pour votre agencement de scène**

**Pour vos tentures**

**Pour la bonne sonorité de vos salles**

employez, pour le revêtement de vos murs,

le système breveté

écartant tout **DANGER d'INCENDIE** de

**La S<sup>te</sup> A<sup>me</sup> des Établissements A. HEIDET**

125 à 129, Rue du Mont-Cenis

**PARIS - 18<sup>e</sup>**

Métro : Clignancourt ou Simplon

NORD 24-12 et 13-19

L'Industrie Française Cinématographique se fera un plaisir de vous être utile

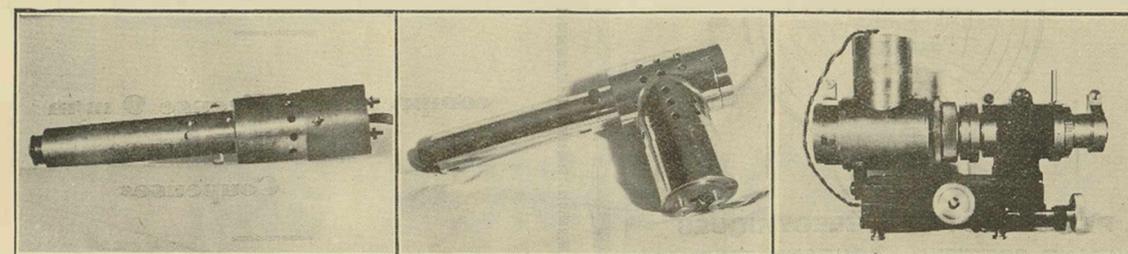
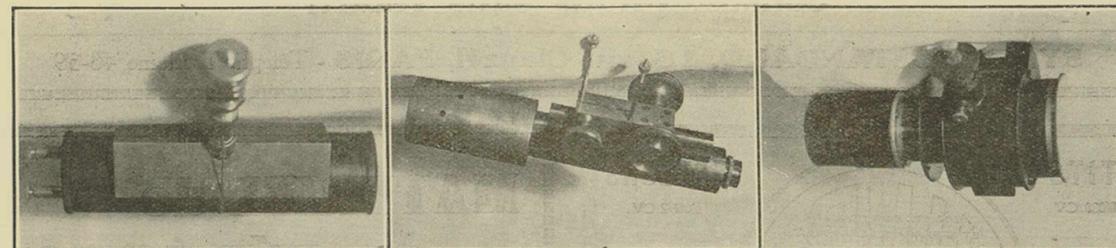
## Du laboratoire à l'usine

*Les onze types de lecteurs de films établis au laboratoire de 1929 à 1931*

Le laboratoire des Moulineaux, créé et dirigé depuis 1926 par l'ingénieur Claude BUSSARD s'est orienté, dès le début de 1929, vers l'étude des questions touchant à l'enregistrement et à la reproduction des sons. Muni de tout l'appareillage

La reproduction des bandes sonores donna lieu à l'étude notamment des systèmes optiques, des amplificateurs et hauts-parleurs, des dispositifs mécaniques.

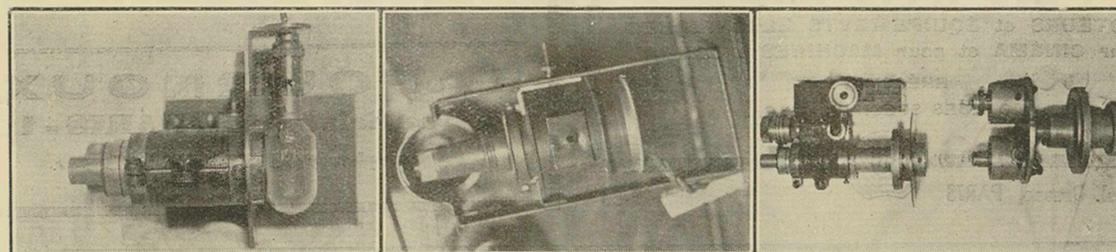
11 (onze) modèles de lecteurs de films appartenant aux



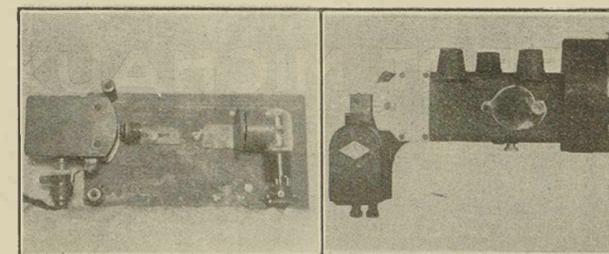
1. — Lecteur à fente. 2. — Lecteur à image de fente. 3. — Lecteur à image de fente.  
4. — Lecteur à objectif cylindrique. 5. — Lecteur à objectif cylindrique. 6. — Lecteur à objectif cylindrique.

mécanique, optique et électrique nécessaire, on y construisit un nombre important de modèles d'essais destinés au déroulement, à l'enregistrement et à la lecture des films, à l'entraînement et à la traduction des disques, à la reproduction et à

4 types : à fente et image de fente, à image de filament, à objectif cylindrique et à agrandissement furent successivement établis (brevets Bussard et Bussard-Lane). Ce sont ceux que l'on trouve reproduits ci-contre.



7. — Lecteur à objectif cylindrique.  
8. — Lecteur à image de filament.  
9. — Lecteur à image de filament et à objectif cylindrique.



10. — Lecteur à projection agrandie.  
11. — Lecteur à projection agrandie type MIPSON.

l'amplification des courants photo-électriques, à l'émission et à la réception des signaux radio-électriques, à l'émission sonore et à la projection en relief.

Nous aurons l'occasion de revenir sur le laboratoire d'Issy-les-Moulineaux, dont la Société Mipson s'est assuré le concours depuis 1931.

# SYNCHROSTANDARD

L'équipement qui a donné satisfaction  
aux plus difficiles

VOUS QUI ÊTES INSTALLÉS...

VOUS QUI NE L'ÊTES PAS...  
consultez-nous sans retard

SYNCHROSTANDARD, 16, rue Clauzel, PARIS - Téléph. Trudaine 48-59

PETITS  
DE 1/000 CV

MOTEURS  
A 1/2 CV



PETITS MOTEURS ÉLECTRIQUES  
COURANT CONTINU - COURANT TRIPHASE  
COURANT BIPHASE - COURANT MONOPHASE  
MOTEURS UNIVERSELS  
A VITESSE CONSTANTE ET RÉGLABLE  
MOTEURS avec RÉDUCTEURS de VITESSE  
GROUPES CONVERTISSEURS  
PERCEUSES ÉLECTRIQUES  
VENTILATEURS ÉLECTRIQUES  
MOTEURS et ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES  
pour CINÉMA et pour MACHINES à COUDRE  
RHÉOSTATS  
MOTEURS SPÉCIAUX, ETC...

78, Boul. Ornano, PARIS

Nord 46-26

## MATÉRIEL de RÉDUCTION

comprenant : Tireuse 9 m/m  
Perforeuse  
Coupeuses

à céder à des conditions  
particulièrement avantageuses

**FAFOURNOUX**  
89, rue Saint-Denis, PARIS - 1<sup>er</sup>

Téléphone : CENTRAL 65-33

LA COMPAGNIE DE TRANSPORTS  
des anciens établissements

**ROBERT MICHAUX**  
S.A.

transports extra rapides  
de films et tous accessoires  
pour toutes destinations

REMBOURSEMENT-ASSURANCE  
DE DOUANEMENT

2, RUE DE ROCROY TÉL. TRUDAINE 72-81-2-3



Facade des Etablissements Bonvoisin  
35 B<sup>d</sup> Richard Lenoir Paris

## UNE BONNE NOUVELLE..

C'est en effet une très bonne nouvelle d'apprendre que la concession de la PACENT REPRODUCER CORPORATION en France est maintenant entre les mains de la Maison BONVOISIN.

La Maison BONVOISIN est en effet extrêmement connue et bien réputée dans le monde de l'appareillage électrique.

Cette Maison a été fondée en 1893 et a depuis fait ses preuves. Elle possède en effet de splendides magasins de vente, dont une photographie est donnée ci-dessus, 35, boulevard Richard-Lenoir à Paris, et elle fabrique dans ses usines de Vincennes tout le petit et le gros appareillage électrique.

Elle s'est adjoint ces dernières années un département Radio qui en deux ans a pris une extension considérable. Actuellement les postes et les amplificateurs BONVOISIN ont une réputation sans égale en France.

Elle s'est adjoint également la représentation d'une firme américaine, la CENTURY ELECTRIQUE Co de Saint-Louis, fabrique de moteurs universellement connus, qui ne pouvait trouver meilleur représentant pour la France.

C'est donc un excellent avertissement que d'apprendre que BONVOISIN entre dans le monde du Cinéma : nous dirons plus, son département Radio lui permettra de mettre à la disposition des exploitants des techniciens déjà très au courant de la reproduction sonore électrique.

D'après l'importance de la Maison que nous venons de vous décrire, il est évident qu'elle ne pouvait prendre en mains que des appareils aussi renommés que les appareils PACENT.

Il n'est un secret pour personne que les Américains sont passés maîtres dans la fabrication de ce genre d'équipements. Des chiffres diront mieux que tout autre explication la qualité de ces appareils. Actuellement 3,892 appareils sont en service dans le monde, ce qui les met au second rang de la production mondiale.

Si au 1<sup>er</sup> Août dernier, époque où la Maison BONVOISIN a pris l'affaire PACENT en France, il n'y avait que 20 cinémas de sonorisés avec cet appareil, nous ne pouvons attribuer cela qu'à une organisation commerciale défectueuse en France, puisque l'Agent précédent, qui avait également la Belgique, avait réussi, dans un pays environ 10 fois plus petit que la France, à placer, grâce à une meilleure organisation, 60 équipements.

Le début de la Maison BONVOISIN dans cette affaire est la confirmation de ce que nous disions plus haut. En effet, depuis le 1<sup>er</sup> août, 14 nouveaux contrats ont été signés, c'est donc 34 cinémas qui sont équipés en PACENT en France depuis le 1<sup>er</sup> octobre.

De par sa qualité même, il était impossible que l'appareil PACENT fût un appareil extrêmement bon marché, mais la PACENT comprenant l'état actuel du marché français, c'est-à-dire que l'équipement des salles restant à effectuer doit être fait dans des cinémas de moins grande importance, dans de petites villes de province ; il était nécessaire pour toucher ces exploitants qui, par suite d'un public restreint ne peuvent que difficilement amortir leur appareil, de sortir un modèle d'un prix moins élevé, mais d'une qualité égale. C'est pourquoi en dehors du modèle STANDARD, la PACENT a sorti, il y a deux mois, le type « Z » dont les caractéristiques techniques sont entièrement identiques au modèle STANDARD, mais qui comporte seulement un moins grand luxe de présentation.

Ainsi, les amplis, les haut-parleurs, la tête sonore sont en effet les mêmes que dans le modèle STANDARD, ce qui est évidemment le plus important puisque c'est grâce à la tête sonore, brevet PACENT, qu'on peut obtenir cette reproduction d'une qualité et d'une pureté que tout le monde reconnaît. Cette tête sonore permet en effet une reproduction sans aucun bruit de fond. Il est à souhaiter que grâce aux qualités techniques de l'appareil PACENT, représenté en France par un organisme aussi sérieux que la Maison BONVOISIN, celui-ci rencontre le succès qu'il mérite ; surtout que dès à présent nous savons que s'organise un service d'entretien qui sera mis à la disposition des exploitants et qui à des prix raisonnables assurera toute la sécurité et la garantie aux Directeurs de cinéma.

FRANCE  
et COLONIES  
SUPER - FILM

8 bis, Cité Trévisse  
PARIS

2

100 % parlant  
qui seront présentés  
les

POUR LE  
MONDE ENTIER  
SUPER - FILM

8 bis, Cité Trévisse  
PARIS

PRISONNIER  
DE MON  
CŒUR

10  
Novembre

UN CHIEN  
QUI  
RAPPORTE

SCÉNARIO  
et ADAPTATION

de RENÉ STI d'après

la pièce de MARCEL ESPIAU  
et PAUL GORDEAUX

MISE EN SCÈNE DE JEAN TARRIDE  
PRODUCTION VERBA-FILM  
PARTITION MUSICALE D'AL ROMANS



SCÉNARIO  
et ADAPTATION  
de JEAN CHOUX d'après  
la pièce de GERBIDON et  
ARMONT

Mise en scène de Jean Choux  
PRODUCTION SUPER-FILM-CINÉA-VOX  
PARTITION MUSICALE D'ADOLPHE BORCHARD

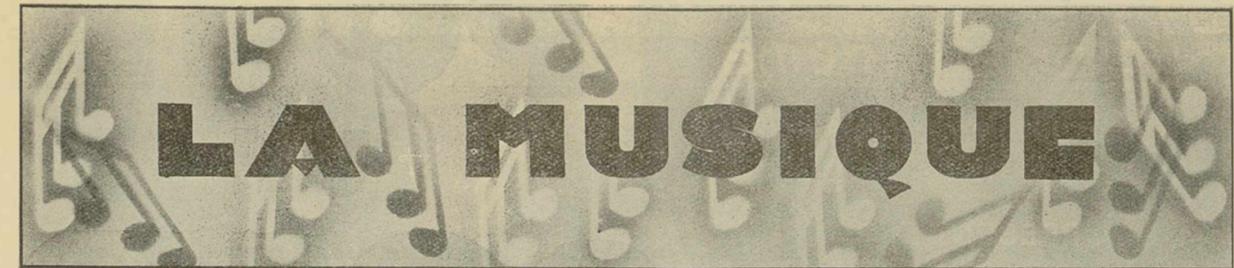


12  
Novembre

Roland TOUTAIN  
Marie GLORY  
Guy SLOUX  
:: DANDY ::  
:: LARQUEY ::  
Andrée Lorraine  
et  
André BERLEY



René LEFEBVRE  
-: ARLETTY :-  
Christiane D'OR  
Hélène HALLIER  
-: MEDY :-  
Véra SHERBANE  
Rose LORRAINE  
Paulette DUBOST  
avec DIANA et  
Madeleine GUITTY



## Musique et cinéma

par Maurice FRANCK  
*Grand Prix de Rome de Musique*

Le cinéma jouit actuellement de la plus grande faveur du public. Faut-il attribuer cette vogue à la jeunesse relative de l'art cinématographique, à la modicité du prix des places, à l'éclectisme des programmes ou à la science des scénaristes ? Peu importe, le fait est là ; au plus fort d'une crise économique, sans exemple dans l'histoire, le cinéma fait largement recette, alors que nos théâtres et nos salles de concert végètent misérablement.

Puisque, dans cette rubrique, ce sont les rapports du cinéma et de la musique qui nous intéressent, nous allons voir si cet état de choses ne nous permet pas de donner au cinéma un rôle dans l'éducation musicale du grand public : instruire les hommes en les divertissant, voilà ce que nous voyons possible, grâce à l'écran.

Dès l'instant qu'il est « muet » un film ne peut se dérouler sans musique ; tous ceux qui ont assisté à des projections sans accompagnement musical ont ressenti l'incomplet : à savoir, le soutien d'un orchestre, d'un piano, voire... d'un accordéon.

Depuis l'avènement du film sonore, les génériques nous apprennent que la musique accompagnatrice a été composée spécialement pour le film : musique nouvelle d'X ou d'Y pouvons-nous lire en effet. Réjouissons-nous en : ces inconnus sont souvent des compositeurs connus, et des films parfois très mauvais ont souvent inspiré d'excellente musique. Des chefs-d'œuvre lyriques n'ont-ils pas été composés sur les livrets médiocres ?

Auparavant, le concours d'un compositeur était rarement sollicité. Le chef d'orchestre chargé de l'« adaptation » musicale du film dont il avait la direction, cherchait dans sa bibliothèque les œuvres qui correspondaient le mieux... à son avis, aux différentes situations du film, et composait ainsi la partition accompagnatrice.

Moins généreux que Polti, qui découvre trente-six situations dramatiques, nous ne pensons pas, à en juger par le répertoire des orchestres de cinéma d'il y a quelques années, qu'il y ait trente-six situations cinématographiques. En dehors de quelques pièces à programme bien défini, d'intérêt secondaire... tertiaire ou quaternaire, composées spécialement pour le ciné-

ma, et que leurs titres imposaient à l'attention du chef d'orchestre (matinée calme, après-midi houleuse, soir d'orage, nuit de tempête), nous pouvions entendre de la porte de Versailles à la porte Clignancourt et de la porte Maillot à la porte de Vincennes, telle petite suite ou telle symphonie, telle ouverture ou telle chevau-chée : ce petit répertoire d'une neutralité bienveillante, servant impartialement tel ou tel film de telle ou telle firme : à une situation bien définie correspondait une musique, elle aussi, bien définie.

Et c'est en songeant à cet état de choses, que nous avons pensé au rôle éducateur musical du cinéma.

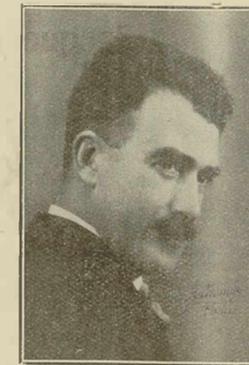
Le public français est indifférent sinon hostile à la « grande musique », les recettes de nos grands concerts symphoniques en sont la triste preuve.

Ne pourrions-nous pas profiter de la passion cinématographique de la foule, pour amener le grand public à la belle musique, ne pourrions-nous pas renverser la situation et faire tenir au cinéma le rôle d'auxiliaire que la musique a tenu jusqu'à présent dans l'art muet : l'essai, croyons-nous, vaut la peine d'être tenté.

Certains professeurs de musique intéressent leurs jeunes élèves en brochant une histoire sur leurs morceaux d'étude. Nous suggérons, et nous allons sans doute faire hurler tous les amateurs de musique pure, de créer des films inspirés par les œuvres symphoniques des grands maîtres.

Sans vouloir considérer comme un but d'attribuer un sens extra-musical à un élément sonore, n'est-ce pas là un moyen d'éclairer les esprits rébarbatifs, n'est-ce pas là un moyen d'attirer la foule vers la musique ; l'habitude aidant, l'oreille du public ne prendra-t-elle pas plaisir à l'audition d'œuvres consacrées à la musique et rien qu'à la musique, et les yeux de ce grand public ne consentiront-ils pas un jour à se fermer, pour laisser la seule âme s'émouvoir devant l'harmonie.

Puisse mon faible appel être entendu ! Puisse le résultat de l'expérience donner raison à ceux qui oseront la tenter : ce jour-là, le cinéma aura largement payé son tribut à l'art de Beethoven.



Portrait Anthony

Victoria Cinéma

PRÉSENTE

# POUR UN SOIR

avec

COLETTE DARFEUIL  
JEAN GABIN - REGINE DHALLY  
CILLIE ANDERSEN  
Jacqueline FORD - GUY FERRANT  
et  
GEORGES MELCHIOR

Production  
Réalisation de Jean GODARD  
d'après le scénario de  
R. de LISLE



PARLANT-CHANTANT

SONORE

100 %

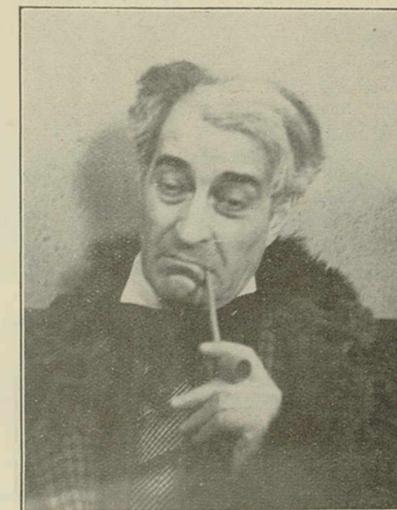
9, RUE BUFFAULT  
PARIS  
TRUDAINE 93-88



Une scène d'Azaïs (Production Jacques Haïk)  
qui a obtenu un si grand succès  
à l'Olympia



René Hervil vient  
de terminer « Nicole  
et sa vertu »  
(Film Jacques Haïk)



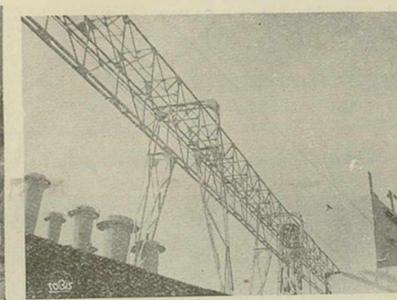
MAX DEARLY  
dans « Coquecigrole » (Film Jacques Haïk)



Une scène de « A nous la liberté », le nouveau  
film que René Clair tourne pour les films Tobis



Une scène de « Papa sans le savoir »  
que C. I. C. est en train de tourner  
(Universal distributeur)



Une partie de décor de l'usine dans  
« A nous la liberté »

Une prise de vue  
de « La Fortune »  
de Tristan Bernard



On remarque l'auteur  
Tristan Bernard,  
MM. F. et M. Méric, etc.



# PRODUCTION PATHÉ-NATAN 1931-1932



## DACTYLO

Un film gai de W. THIELE.

## FAUBOURG MONTMARTRE

De Raymond BERNARD d'après Henri DUVERNOIS.

## LA BÊTE ERRANTE

Réalisé par Marco de GASTYNE, d'après le roman de L. F. ROUQUETTE.

## PARTIR...

Réalisé par Maurice TOURNEUR d'après Roland DORGELES.

## ATOUT CŒUR

Un film d'Henri ROUSSELL, d'après la pièce de Félix GANDERA.

## LE ROI DU CIRAGE

Scénario de R. PUJOL et Pierre COLOMBIER, réalisé par Pierre COLOMBIER.

## LES CROIX DE BOIS (1914-1918)

Le film national français de Roland DORGELES réalisé par Raymond BERNARD.

## GLORIA

Le film des Ailes.

## APRÈS L'AMOUR

Réalisé par Léonce PERRET, d'après la pièce de Pierre WOLFF et Henri DUVERNOIS.

## LE REVE

DE Jacques de BARONCELLI, d'après Emile ZOLA.

## LA FLEUR D'ORANGER

D'après la Comédie d'André BIRABEAU et Georges DOLLEY.

## LA CROIX DU SUD

Un film d'André HUGON

## ARIANE (Jeune fille russe)

D'après le roman de Claude ANET.

## DEUX DANS UNE VOITURE

Mise en scène de Joë MAY.

## TOUT ÇA NE VAUT PAS L'AMOUR

Scénario de René PUJOL, mise en scène de Jacques TOURNEUR.

## LES GAITES DE L'ESCADRON

D'après la pièce de G. COURTELINE.

## ENLEVEZ-MOI

D'après l'opérette de R. PRAXY et HALLAIS, musique de GABA-ROCHE, mise en scène de Léonce PERRET.

## LA NUIT DEFENDUE

D'après un scénario de Louis VERNEUIL et Pierre COLOMBIER. Mise en scène de Pierre COLOMBIER.

## TARTARIN DE TARASCON

D'après l'œuvre célèbre d'Alphonse DAUDET.

## LES CHANTS DU CYGNE (Mozart)

Scénario de Henri DUVERNOIS, mise en scène d'Henri ROUSSELL.

## MARCHAND DE SABLE

Un film d'André HUGON.

## AU NOM DE LA LOI

D'après Paul BRINGUIER, mise en scène de Maurice TOURNEUR.

## LA ROSE DE SEPTEMBRE

D'après la pièce de Jacques DEVAL.

## L'AVENTURIER

D'après Alfred CAPUS, mise en scène de Jean TOULOUT.

## LES GALERIES LEVY ET Cie

Suite du célèbre film LEVY et Cie, film d'André HUGON.

## AUTEUIL LONGCHAMP

Scénario de Georges DOLLEY.

## DASSAN (Ile des Pingouins)

Des oiseaux... des hommes presque.

## 1940

Scénario et mise en scène de Jacques FEYDER.



par Raymond BABY.

Studios Pathé-Natan, rue Francœur.

On tourne actuellement *Cœur de Lilas*. Réalisation de Anatol Litvak. Film du genre dit réaliste. Dans une prise de vues récente, le metteur en scène dirigeait tout un monde interlope de filles et de souteneurs à travers des rues ténébreuses. Au loin, d'un bal musette, s'échappent par bouffées les accents d'une java.

Studios Pathé-Natan de Joinville.

Maurice Tourneur va donner incessamment le dernier tour de manivelle de *Au nom de la loi*, de Paul Bringuier.

La majeure partie des prises de vues de *Deux dans une voiture est terminée*, on tourne quelques ultimes raccords. Cette production, qui portait précédemment le titre de *Le Chemin du bonheur*, est réalisé par Joë May.

On continue la réalisation de *L'Assassin Dimitri Karamazoff*.

Studios Eclair d'Epinais.

Les studios ont une allure montmartroise vraiment curieuse et d'une vérité qui fait honneur aux décorateurs. Jean Benoit-Lévy utilise ces décors pour réaliser *Cœur de Paris*.

Robert Wyler tourne actuellement une délicieuse comédie d'un comique étourdissant qui fut écrite spécialement par le maître humoriste Yves Mirande. *Papa sans le savoir* comporte au surplus une distribution remarquable qui réunit les noms de : Suzanne Dehelly, Françoise Rosay, Suzanne Delvé, Christiane Delyne, Janine Merrey, Noël-Noël, Pierre Brasseur et Lugné-Poë.

Robert Wyler tourna plusieurs films à Hollywood, entre autres *L'Ecole du Courage*. *Papa sans le savoir* est supervisé par H.-P. Carver.

Studios Tobis d'Epinais.

Charles de Rochefort réalise actuellement pour le compte des Films R.-L. et Cie *Un Bouquet de flirt*. Robert Darthez en est le principal interprète.

Depuis bientôt trois semaines, René Clair est environné d'immenses coffres-

forts. Il tourne dans ce décor de sous-sol de banque. A nous la liberté.

Raymond Cordy, l'un des principaux interprètes, tour à tour imposant administrateur de la société et forçat en rupture de ban, prodigue une intarissable verve.

Studios Braunberger-Richebé de Billancourt.

Nous apprenons que Claude Heymann sera le réalisateur de *L'Amour à l'américaine*, dont Spinnelly interprétera le principal rôle.

Studios Nord-Film de Neuilly.

On tourne actuellement *Le Maître de sa vie*, réalisation de Gaston Roudès.

Studios Haïk de Courbevoie.

André Berthommieu s'occupe activement de la mise en scène de *Coquecigrole*, scénario original d'Alfred Machard. La brillante distribution de cette comédie comporte : Max Dearly, Armand Bour, Raymond Galle, Gaston Jacquet, Danièle Durieux, dans le rôle de Coquecigrole, Gina Barbieri.

Durant ces dernières semaines, Jean... Après avoir démontré « sa qualité », l'appareil sonore et parlant gratuit « Cinélux » s'est définitivement imposé



dans la petite et moyenne exploitation. Chaque jour, de nombreux appareils sortent des usines à destination des salles dont ils vont assurer le succès.

Kemm a tourné les extérieurs de *Pour un sou d'amour*, tiré d'un scénario d'Alfred Machard. Il termine également les intérieurs de cette production.

Une autre partie des studios semble métamorphosée en music-hall. Des troupes gracieuses de girls pépient dans les couloirs en attendant d'entrer sur le plateau. Renseignement pris, cette troupe docile vient de tourner sous les ordres de René Hervil une des grandes scènes qui terminent *Nicole et sa vertu*.

Studios de Saint-Laurent-du-Var.

Réalisation d'un film de court métrage du genre comique, mis en scène par Jacques de Casembroot.

Studios G. F. F. A., rue de la Villette.

On réalise actuellement une production tchèque, *Pudrl Benzin*, dont on tourne des scènes musicales.

Cette production est mise en scène par Honzl.

On a tourné plusieurs extérieurs d'un film encore anonyme, sur les berges de la Seine et dans le port du Havre.

C'est une réalisation de Guarino-Glavani, interprétée par René Lorteur, Jean Bradin et Robert Bumel.

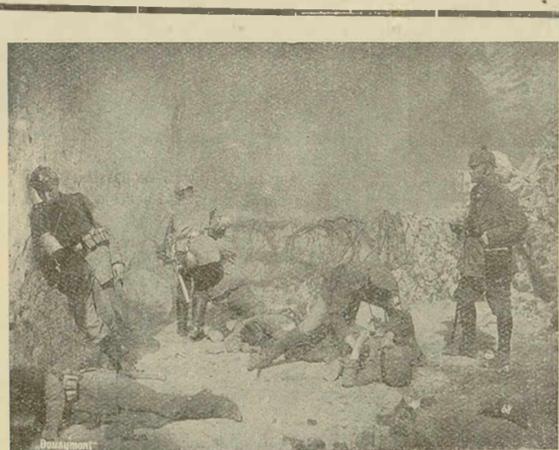
On tourne à l'extérieur.

Les extérieurs de *Cordon Bleu*, dont Jeanne Helbling est la principale interprète, se poursuivent activement dans les environs de la place de la Nation, où l'on a tourné différentes scènes de fêtes foraines.

*Cordon Bleu* est une production Paramount.

Carmine Gallone, qui réalise actuellement le *Chant du Marin* pour le compte des établissements Osso, vient de partir accompagné des interprètes du film pour une longue croisière en Méditerranée.

Jean Tarride donne le premier tour de manivelle dans le parc d'Epinais à sa nouvelle réalisation : *Prisonnier de mon Cœur*. Mary Glory et Roland Toutain sont les principaux interprètes de cette production.



Une belle scène du film sonore et parlant

"DOUAUMONT L'ENFER DE VERDUN" actuellement en préparation à la BLACK CAT FILMS et qui sera présenté très prochainement

Le cadre et l'équipement automatique de l'écran variable du GAUMONT-PALACE ont été construits par les

Etab<sup>ts</sup> TISSERAND père et fils

Ingénieur-Constructeurs A. M.

1, Rue Gambetta, SAINT-OUEN (Seine)

ECRANS VARIABLES

commandés à distance

Écrans équipés à contrepoids pour être dissimulés dans les cintres

MACHINERIE THÉÂTRALE MODERNE ÉLECTRO-MÉCANIQUE

Monte orchestres, rideaux de fer, monte décors toutes commandes électriques à distance TOUS PROJETS SUR DEMANDE

TRAVAUX INDUSTRIELS CINÉMATOGRAPHIQUES

**G. M. FILM****LABORATOIRES MODÈLES**

pour le tirage des copies en série

**POSITIFS - NÉGATIFS**

Usines et Ateliers 7, Quai Billancourt - BOULOGNE-sur-SEINE

Tél. Auteuil 13-60 - 13-61

**Directeur : Georges MAURICE**

Service journalier par Camionnette entre les Studios et le Laboratoire

**Établissements FAVEREAU**

Écrans pour cinématographes

-: OPAQUES :-  
MÉTALLISÉS  
TRANSPARENTS**8, Rue Moreau, 8 — PARIS (12°)**

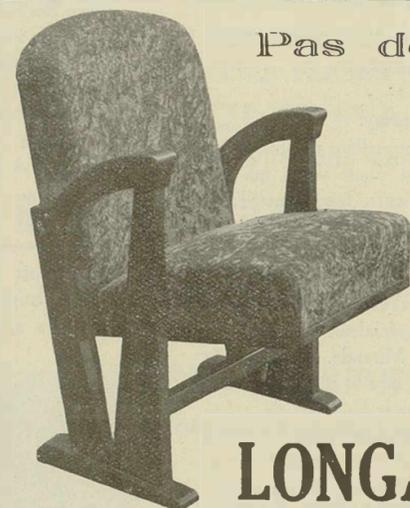
(Métro BASTILLE)

Tél. : DIDEROT 22-13

**Express Transport Ltd****Département "FILM"****27, Rue de Flandre - PARIS (19°)**

Tél. NORD 32-52 et la suite

Câble : XOGRAFIFIOX-PARIS-76

Pas de bon  
film  
sans  
un  
bon  
Fauteuil  
des  
Établissements**LONGATTE**

Frères

Administration :

4, rue Traversière

Tél. Auteuil 38-37

Usines :

9 bis, 11, 13, rue de St-Cloud

Nouveau  
catalogue franco**BILLANCOURT****REVUE de la PRESSE**

Par P. OGOUZ

**Economies**

Economies, économies ! Ce mot règne actuellement dans toutes les sphères de la corporation cinématographique. Depuis l'avènement du son à l'écran, on a, en général, augmenté les prix des places dans les salles, mais aujourd'hui, les tarifs ont atteint un plafond que les directeurs ne peuvent plus dépasser sans risquer de provoquer la désaffection ou le mécontentement du public.

Cependant, étant donné les taxes très lourdes qui pèsent sur ces directeurs, ceux-ci ne pourront bientôt plus équilibrer leur budget. Différentes solutions ont été suggérées par la presse.

Honoré Snell demande bien — et avec quelle chaleur — dans *Le Courrier Cinématographique* (10-9-31), la suppression des billets à tarif réduit, qui est souhaitable :

**Suppressions des billets à tarif réduit**

« Le billet à tarif réduit n'attire pas un client au cinéma. Il vaudrait mieux baisser légèrement le prix des places et le supprimer. Actuellement, il cause une perte sèche de 15 à 20 % sur les recettes du lundi au vendredi. Il faut persuader le public que le spectacle du samedi et du dimanche étant le même que celui des autres jours, il n'y a aucune raison pour vendre meilleur marché à partir du lundi. »

Mais il faut envisager des économies d'un ordre beaucoup plus considérable.

C'est pourquoi l'on a été amené à conclure que l'exploitation ne serait soulagée que si les loueurs devenaient moins exigeants. Corollaire, la solution du problème doit être recherchée, non pas auprès de l'exploitation, mais bien auprès de la production. Et l'on parle beaucoup, ces dernières semaines, de mesures destinées à réduire d'une façon générale les dépenses que représente la réalisation des films.

**Réduction des cachets de vedettes intéressées aux bénéfices des films**

Il a été question récemment, dans les mi-

lieux de théâtre, de réduire les cachets — souvent astronomiques — des vedettes et de leur allouer une somme qui, en aucun cas, ne pourra dépasser 500 francs par jour. La contre-partie de cette réforme consisterait à faire participer les vedettes aux bénéfices des œuvres qu'elles interprètent. Lucien Wahl, qui rapporte cette information dans *Pour Vous* (1-10-31), suggère que la même décision pourrait être prise par l'industrie du cinéma, mais il insiste pour que, non seulement les vedettes, mais tous les interprètes du film soient intéressés aux rapports d'une production dont ils ont, dans des proportions diverses, assuré le succès.

**Ce que l'on dit du Conseil Supérieur**

Le Conseil Supérieur du Cinéma fait, lui aussi, couler beaucoup d'encre. Non qu'il soit encore considéré comme un ennemi, non, mais cet auguste groupement de 91 membres — dont 18 seulement seront des cinéastes, pour parler comme l'*Officiel* — veillera sur les destinées du cinéma français comme sur Henri III veillaient les Quarante-Cinq ou les Cent-Gardes sur Napoléon III. C'est ainsi que les nomme Georges Vial dans *La Revue de l'Ecran*.

Il n'y a pas, dans la presse, d'opinion très arrêtée sur lui. A vrai dire, on l'attend à l'œuvre. On ne connaît pas encore les personnalités qui représenteront les corporations aux travaux de cet aréopage. L. Druhot s'étonne du nombre considérable de ses membres. Il fait remarquer avec à-propos, que le Conseil Supérieur de la Musique Populaire, récemment constitué par arrêté du sous-secrétariat des Beaux-Arts, ne comprend que 17 membres, dont 6 fonctionnaires. Les onze autres sont des professionnels. (*Ciné-Journal*, 11-9-31).

Jean Morierval, dans *Le Cinéopse* (numéro de septembre), remarque :

« Reconnaissons-le, ce Conseil supérieur du Cinéma est accueilli avec plus de sourires légèrement ironiques que d'approbations. La confiance dans les institutions officielles ne règne pas. Et pourtant comme

tout le monde reconnaît qu'il y a quelque chose à faire — et non pas seulement dans le cinéma spectacle, mais dans le cinéma scolaire, d'enseignement et de culture, comme dans toutes les branches qui relèvent de l'écran — le nouvel organisme s'imposera, s'il fait de la bonne et utile besogne. »

Tandis que P.-A. Harlé (*La Cinématographie Française*, 12-9-31), dit ses craintes et ses espoirs :

« Que les gens du cinéma risquent de se trouver noyés sous les ignorances et les initiatives déplacées, c'est possible, c'est probable. Qu'il y ait dans cette agglomération beaucoup d'hommes en place, désireux de manger eux aussi au buffet cinématographique, de plumailions et de rats de ministères qui cherchent à caser leur incompétence, c'est certain. Mais cette espèce de parasites ne nous encombre-t-elle pas déjà ?

« Nous tiendrons tête aisément et obtiendrons ce que nous voudrions si nous formons avec soin notre équipe de gens de métier. Choisissons des travailleurs, dénués de faconde, mais d'esprit net. Nous en trouverons bien dix-huit ! »

**Au sujet d'une programmation**

Lorsque dans la presse corporative, « Cinélux » annonça une partie de la programmation d'un de ses clients, il y eut dans toute la petite exploitation une immense exclamation de joie. Cette joie prit la forme de lettres apportant les demandes d'installation immédiate de tous les directeurs qui, jusqu'alors, n'avaient pas eu confiance. Chacun, maintenant, veut être équipé le premier; mais ce n'est pas possible. « Cinélux » cependant désireux de satisfaire à toute demande dans les délais minimum, multiplie ses services d'installations et d'entretien, s'organise, ne néglige rien qui soit de nature à justifier la confiance que la petite exploitation a mise en lui.

**CINELUX**  
 SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 12.000.000 DE FR.  
 5 & 7, AVENUE PERCIER - PARIS (VIII<sup>e</sup> Arr.)  
 Téléphone : ÉLYSÉES 92.61 à 66 - Adr. Télég. : Texart-47-Paris

Agence  
 Représentant : S. V.

**PROGRAMMATION FILMS SONORES**  
 à partir du 25 Septembre 1931

à Monsieur **Garand** Département **Loire**  
 Ville **Feurs Loire**  
 H. Représentations par semaine (rayer mots inutiles)  
 Mode d'expédition au Client :  
 retour à l'agence :  
 Établissement "Cinema Théâtre"  
 Adresse : rue de la République

TITRES	DATES DE PASSAGE (suite)	TITRES	DATES DE PASSAGE (suite)
La route est belle	Procurateur Hallers	Salto Mortale	Cinélux - Revue
Grave erreur	Homme qui assassina	Rzais	Attractions sonores
Tempête de St Blanc	Le défenseur	Terre sans femme	10 minutes au Music-Hall
Exotiques	Capitaine de corvette	Le collier	Dessins animés sonores
Mon cœur incognito	La douceur d'aimer	Jean de la Lune	Krazy Cat
Record du Monde	On purge Bébé	Pour un soir	Telra
Lampion du Capiston	Maison d. P. Fleche	Les Amours de Minuit	et divers.....
Filles de New York	La Place est bonne	Les deux Mondes	Actualités sonores
Amour chante	Dernière berceuse	En Bordée	
Chevaliers d. P. montagne	Le Blanc et le Noir	Serments	
10. maîtres d. domestiques	Soleil	Fuite à l'anglaise	
Mystère Villa Rose	La Ronde des Heures	Le Monsieur de minuit	
Prison en folie		Le Juif polonais	

Le présent bon de Programmation a été établi et devra être exécuté conformément à conditions du contrat de location accepté et signé par les parties.  
 Fait à **Paris**, le **15 Septembre** 1931  
**CINELUX**

... et l'appareil sonore  
 "Cinélux"  
 coûte rien !!!

# Nouvelles de l'Etranger

par J. CHARDON

## AMÉRIQUE

### ENTENTE FRANCO-AMÉRICAINE

La situation cinématographique internationale est dominée ce mois-ci par deux faits importants dont on a, à ma connaissance tout au moins, pas encore parlé, en France.

Il est curieux de constater l'état d'esprit qui règne souvent en notre pays, dans les bureaux chargés des relations avec la presse. Alors que l'on nous informe du plus petit malaise de Mlle X, ou que le moindre mot drôle de M. XX fait l'objet de communiqués interminables, les accords, les ententes, les contrats sont tenus secrets. Si cela est compréhensible tant que les affaires ne sont pas définitives, on ne fera difficilement comprendre pourquoi nous devons être, nous journalistes français, trop fréquemment en état d'infériorité à l'égard de nos collègues étrangers et laisser à nos correspondants de Londres, Berlin ou New-York, le soin de nous apprendre ce qui se passe chez nous.

Ceci dit, faisons-nous un honneur de signaler l'important accord intervenu entre les deux grands groupes Franco-américains : R. K. O. et Pathé-Nathan. Les négociations en furent conduites par MM. I. Delehauty et le Capitaine Harold Auten pour R. K. O. et Emile Natan pour Pathé-Natan.

Six films français sont compris dans cet accord et seront distribués par les soins de R. K. O. Il sera établi une version anglaise de ces films.

De l'autre côté, la production R. K. O. est assurée de sa diffusion dans les salles dépendant du circuit Pathé-Natan.

Ces films auront généralement une version française, certains cependant passeront sous leur forme originale.

En même temps les studios de Joinville vont entreprendre toute une série de versions anglaises de leurs films. Le premier ainsi réalisé serait « Ariana ». Elizabeth Bergner et Edmund Lowe en seraient les vedettes que Paul Czinner serait chargé de diriger.

### FILMS FRANÇAIS RÉALISÉS PAR LES ARTISTES ASSOCIÉS

Le second accord a été signé par M. A. Kelly, des Artistes Associés.

D'après les conventions établies, un certain nombre de films français doivent être réalisés par les Artistes Associés et avec leurs propres moyens.

Nous allons, a-t-il déclaré, tenter de travailler en France selon les règles qui nous régissent aux États-Unis. Ceci comporte la réunion d'un certain nombre de producteurs indépendants.

Il nous appartiendra de les aider comme de les soutenir.

Les films ainsi réalisés seront distribués en Amérique. Nous pensons les exploiter dans les salles spécialisées dans la présentation des films en langues étrangères. Un programme de six films est prévu, il ne sera réalisé qu'en langue française seulement.

## ANGLETERRE

### LES ENFANTS AU CINÉMA

Malgré l'intervention énergique des membres du Conseil de l'Association des Directeurs, les enfants continueront à ne pas être admis, jusqu'à l'âge de 16 ans, dans les établissements cinématographiques projetant des films de la classe « A » et cela qu'ils soient accompagnés au non.

C'est par 31 voix contre 28 que cette décision a été maintenue par le Comité public du Spectacle. Ce Comité est une sorte de censure au deuxième degré, d'origine religieuse.

On peut être fixé sur l'importance du préjudice subi par nos collègues anglais, quand on saura qu'au cours du débat intervenu, les Directeurs purent faire prouver que dans la seule ville de Liverpool ils refusent 29.000 personnes entre le 1<sup>er</sup> et le 30 juillet.

### FUSION GAINSBOROUGH-GAUMONT

Les deux grandes maisons britanniques Gainsborough et Gaumont British étaient, depuis 15 mois environ liées par un accord qui unissait leur destin. Il semble aujourd'hui que l'on soit sur le point de voir cet accord devenir plus étroit et que d'ici peu nous assisteront au passage de la Gainsborough sous le contrôle définitif de Gaumont British.

M. Michael Balcon a fait à ce sujet une déclaration qui ne laisse aucun doute :

Après les dernières cotations en bourse de nos actions, il nous paraît inutile de chercher un accord financier.

Mais à l'avenir les arrangements commerciaux des deux Sociétés seront plus étroits que jamais, au demeurant toutes précisions seront données au cours d'une Assemblée générale extraordinaire qui sera tenue le 1<sup>er</sup> novembre.

Les studios de Shepherd's Bush sont d'ores et déjà occupés par la Gaumont British.

### CINÉMA DOMINICAL

La loi fixant l'ouverture temporaire des cinémas le dimanche est devenue définitive. La troisième et dernière lecture de la loi, ne fut l'objet d'aucune discussion et le vote qui suivit donna 182 voix contre 47 en faveur du principe.

La Commission Royale chargée d'établir

le rapport pour obtenir la signature du S. M. Britannique a remis ce dernier le mercredi 14 octobre.

### AUGMENTATION DES PRIX

A la veille de l'ouverture de la saison, la crise financière britannique est venue compliquer la situation des directeurs anglais. Les nouvelles taxes imposées par le Chancelier de l'Echiquier, pèsent lourdement sur les budgets des salles et une augmentation est inévitable.

Les directeurs voudraient que cette augmentation soit uniforme, mais la difficulté commence là, quand il s'agit de fixer cette unanimité.

Malgré tous ses efforts, le Président de l'Association des Directeurs, n'est pas encore parvenu à trouver un terrain d'entente. La situation demande pourtant qu'une décision soit prise de façon urgente

## ALLEMAGNE

### E. A. DUPONT CHEZ EMELKA

Notre correspondant particulier à Berlin nous informe que le metteur en scène célèbre, M. E. A. Dupont vient d'être engagé par la Société Emelka.

L'auteur de « Atlantic » et de tant d'autres films à succès, va immédiatement entreprendre un film sonore et parlant tiré d'un roman à succès en Allemagne « Peter Voss, der Millionendieb » (Peter Voss, le voleur de millions).

## A propos d'un appareil parlant gratuit

Lorsqu'en mai dernier « Cinélux » lança sur le marché cinématographique son appareil et sa formule d'exploitation, ce fut une révolution. Et chacun d'examiner la situation de son point de vue personnel. Néanmoins, le succès fut complet. « Cinélux » reçut à l'époque plus de mille demandes. Six mois ont passé. De nombreuses demandes se sont transformées en contrats et beaucoup de ceux-ci ont reçu exécution. Pour les installateurs, pas de repos : chaque semaine, ils équipent trois ou quatre nouvelles salles dont les débuts sont immédiats. Pourquoi ne pas les citer ? Pour éviter aux directeurs intéressés de longs déplacements pour se rendre compte de visu, car très prochainement paraîtra la liste complète des salles équipées et où seront représentées à peu près toutes les régions de France.

# LE SUCCÈS DU NOUVEAU GAUMONT-PALACE

est dû en grande partie à la beauté  
de son Eclairage.

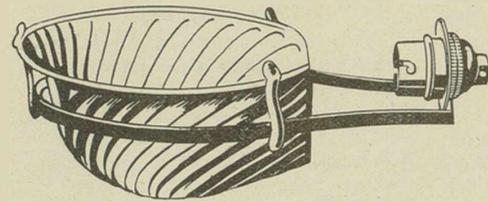
C'est à l'emploi des merveilleux

RÉFLECTEURS

# X-RAY

pour l'éclairage indirect qu'est due  
cette réussite.

Les ingénieurs spécialistes  
de la C<sup>ie</sup> DES LAMPES  
qui ont étudié l'éclairage  
du "Gaumont-Palace" sont  
à votre disposition pour  
donner à votre salle la  
décoration lumineuse qui  
lui assurera le succès.



COMPAGNIE DES LAMPES  
**MAZDA**  
29, Rue de Lisboane, PARIS. LAB: 72.60 à 67

## COMPTABILITÉ SPÉCIALE POUR CINÉMAS

JOSEPH QUANTIN, Expert-Comptable, Diplômé par le Gouvernement  
26, BOULEVARD RICHARD-LENDIR - PARIS (11) — TELEPHONE : 24-58, 14-94, 14-69

BUREAUX RÉGIONAUX A :  
ARGENTAN - ARPAJON - BORDEAUX - LILLE - MONTLUÇON - SENS - SOISSONS - VERSAILLES - VIERZON

## Raoul SCHWOB VENTE et GÉRANCE d'IMMEUBLES

DOCTEUR EN DROIT RUE DROUOT, 8 — Tél. : TAITBOUT 85-42 et 43

## Le Cabinet HAASE Spécialiste dans la vente des CINÉMAS depuis 25 ans

Ses EXCLUSIVITÉS dans l'achat des Salles de Cinéma

TOUS PRIX — PARIS — BANLIEUE — PROVINCE

HAASE & C<sup>IE</sup> — 4, RUE DROUOT — PARIS

## L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI

Revue Internationale d'Architecture Contemporaine

5, Rue Bartholdi, 5 - BOULOGNE-sur-SEINE - Téléphone : AUTEUIL 25-28

ABONNEMENTS : (10 numéros) - FRANCE 120 Fr. ÉTRANGER 200 Fr.

Compte chèques Postaux Paris 1519-97

# QUESTIONS FISCALES

## Les affiches et les enseignes au point de vue fiscal

par Joseph QUANTIN, Expert-comptable diplômé par le Gouvernement  
Conseil de l'Industrie Française Cinématographique

### 1° LES AFFICHES

L'affiche est une annonce apposée dans un lieu public. Son caractère est de se présenter et de s'imposer par elle-même d'une manière constante et collective aux yeux du public, sans intervention personnelle du lecteur. (Une vitrine de magasin donnant sur la voie publique est un lieu public, alors que la boutique ou le magasin ne sont pas considérés comme des lieux publics tant que les affiches qui y sont apposées ne sont pas visibles de la rue.)

Au point de vue fiscal, les affiches se divisent en quatre catégories : affiches sur papier, affiches peintes, affiches lumineuses et panneaux-réclame.

*Affiches ordinaires sur papier.* — Les affiches sur papier ordinaire, imprimées ou manuscrites, sont assujetties à un droit de timbre de :

0 fr. 36 pour les affiches dont la dimension ne dépasse pas 12 décimètres 1/2 carrés.

0 fr. 72 au-dessus de 12 décimètres 1/2 carrés jusqu'à 25 décimètres carrés.

1 fr. 08 au-dessus de 25 décimètres carrés jusqu'à 50 décimètres carrés.

1 fr. 44 au-dessus de 50 décimètres carrés jusqu'à 2 mètres carrés.

Au delà de cette dimension, 0 fr. 72 en plus par mètre carré ou fraction de mètre carré.

L'amende pour non timbrage, ou timbrage insuffisant est de 90 francs.

Les timbres que l'on doit employer sont ceux du modèle dit « Timbre fiscal » en vente dans les bureaux d'enregistrement et dans les bureaux de tabac.

Les affiches sur papier préparé (recouvertes d'un vernis) ou protégé (par une grille, une glace), ainsi que les affiches sur papier ordinaire apposées dans un lieu public paient un tarif double de celui ci-dessus.

Les affiches sur papier ordinaire que les cinémas font apposer sur les murs d'une ville pour annoncer le programme de leur spectacle sont assujetties au tarif ci-dessus.

Si, au contraire, ces affiches sont protégées et se trouvent par exemple à l'intérieur d'une boutique (contre la glace de la devanture d'un café ou d'une boulangerie...) le taux de l'impôt est multiplié par deux.

*Affiches peintes.* — Les affiches peintes sont soumises pour toute leur durée à un droit de timbre de 6 francs par mètre

carré ou fraction de mètre carré. Ce droit ne se perçoit pas par apposition de timbres mais au moyen d'une déclaration à faire au bureau de l'enregistrement dans la circonscription duquel l'affiche doit être placée.

Les directeurs de cinémas font souvent peindre des annonces de cette nature soit sur les murs d'une maison heureusement située sur une rue très passagère, soit sur des panneaux en bois ou en tôle près des carrefours ou près des gares, mais dans une agglomération.

On voit souvent des affiches peintes sur les rideaux de scène qui cachent l'écran. Ces annonces sont faites la plupart du temps par des commerçants du quartier ou de la ville.

*Taxe spéciale pour Paris.* — La Ville de Paris perçoit, en outre, à son profit, sur les affiches de toute nature apposées sur son territoire, une taxe spéciale égale au quart du droit perçu au profit de l'Etat. Pour le paiement de cette taxe municipale, il existe des timbres spéciaux qui portent la mention « Ville de Paris — taxe d'affichage 1/4 en sus ».

### 2° LES ENSEIGNES

L'enseigne est une affiche sur papier ordinaire ou une affiche peinte qui a la particularité d'être apposée soit devant la façade, soit sur les murs de l'immeuble où s'exerce le commerce que l'on désire annoncer au public. Elle est exonérée du droit de timbre.

Les placards (non lumineux), que les cinémas placent sur l'établissement même ou à l'intérieur de leur établissement pour annoncer le spectacle qui doit avoir lieu, sont considérés comme des enseignes et de ce fait échappent à l'impôt.

Le caractère d'enseigne a été reconnu également aux inscriptions relatives au nom et à l'adresse, ainsi qu'au genre de commerce, apposées sur les voitures ou sur les automobiles appartenant au propriétaire de l'établissement commercial.

*Enseignes lumineuses.* — Du fait qu'elles sont lumineuses, les enseignes perdent le bénéfice de l'exonération et sont assimilées aux affiches.

Par conséquent, lorsqu'un cinéma fait de la publicité même sur l'immeuble où est exploité ce cinéma au moyen de motifs lumineux quelconques, le droit de timbre est exigible comme s'il s'agissait d'affiches.

(A suivre.)

# PROBLEMES TECHNIQUES

## Projection sonore

par Claude-José FRAPPA

Le film sonore, aussi bien en ce qui concerne son enregistrement que sa reproduction, est à l'heure actuelle une science jeune dont la technique est en pleine évolution. C'est d'ailleurs le propre de notre époque de voir le progrès, aiguillonné par la concurrence, devenir si rapide qu'il ne laisse pas même le temps d'amortir les frais d'établissement des appareils. En ce qui concerne le matériel de projection sonore, par exemple, il est hors de doute que la plupart des premiers appareils vendus en France, à peine vieux de deux ans pourtant, ne peuvent plus soutenir la comparaison avec les derniers venus. Et qui pourrait dire pendant combien de temps ceux-ci demeureront, non pas supérieurs, mais simplement acceptables ? — Tant de chercheurs travaillent la question qu'il n'est pas exagéré de penser que du jour au lendemain une nouveauté retentissante peut réduire à presque rien la valeur du film coûteux équipement sonore.

Pris entre le désir de moderniser son installation devenue inférieure et la crainte de se repentir tout aussi rapidement de son second achat, que va devenir le petit exploitant ? — Ses moyens ne lui permettent pas de faire les frais d'aménagements que peuvent s'autoriser les grandes salles, aussi recule-t-il devant la dépense jusqu'au dernier moment, continuant ainsi à dispenser à sa clientèle des flots d'harmonie déformée et de paroles inintelligibles. Il se fait du tort et en fait également au producteur, car le public ne peut en général distinguer une mauvaise reproduction d'un mauvais enregistrement.

N'y a-t-il rien à faire et ne peut-on apporter un palliatif à ce mal ? — Certes si, car le plus souvent ce n'est pas seulement le matériel qui est défectueux, mais aussi la manière de s'en servir, et ceci nous amène à parler du rôle de l'opérateur.

Pour projeter du muet, il lui suffisait de savoir mettre au point son objectif, cadrer son image et régler son arc, toutes choses s'apprenant très aisément, tandis que pour passer des bandes sonores dans les meilleures conditions il lui faut un peu d'oreille et quelques connaissances d'électricité. Il est rare de trouver deux films dont la modulation ait exactement la même intensité et la même tonalité, surtout lorsqu'ils ont été enregistrés par des procédés différents. Il devrait donc corriger l'une et l'autre de façon à obtenir le meilleur résultat. De plus, au cours d'un même film, il faut presque toujours modifier le réglage pour la parole ou pour la musique. Généralement il est bon de diminuer l'intensité relative des notes graves pour la voix humaine qui sans cela

est trop sourde. Au contraire il faut restituer les « basses » à la musique, faute de quoi celle-ci devient aigre. Cela ne présente pas une bien grande difficulté, mais encore faut-il le faire ; trop souvent, pour simplifier la besogne, se contente-t-on de placer les réglages dans une position intermédiaire qui ne laisse passer que le médium, et ne donne rien de bien.

A la décharge des opérateurs, il faut reconnaître que, pour procéder convenablement, il est nécessaire qu'ils soient au moins deux dans la cabine. Une seule personne ne peut, tout à la fois, surveiller la lampe à arc, enrouler la pellicule, préparer le second appareil, écouter à tout instant le haut-parleur de contrôle et agir sur les réglages. Mais combien de cinémas de second ordre possèdent deux opérateurs ? Ont-ils même tous un haut-parleur de contrôle ?

Il est pénible de voir massacrer un enregistrement excellent, ayant nécessité des semaines d'un travail minutieux, alors qu'il suffirait d'un peu de soin pour arriver à des résultats acceptables même avec un appareillage médiocre.

Sans doute, dans l'avenir, parviendra-t-on à réaliser des lecteurs, des amplificateurs et des haut-parleurs assez perfectionnés pour ne nécessiter tout au plus qu'une mise au point par film, mais en attendant ce jour, souhaitons que les directeurs de salles fassent tous leurs efforts pour tirer le meilleur rendement des appareils qu'ils possèdent et apportent le même soin attentif à la reproduction du son qu'à la projection de l'image.

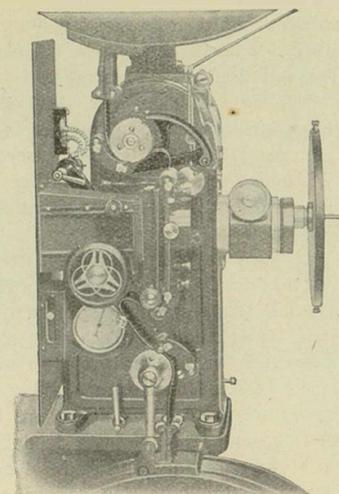
### Dispositif de sûreté

Le dispositif de sûreté contre l'incendie « Protector », des Etablissements Rombarts, accepté par les Compagnies d'Assurances, remplace avantageusement les cuves à eau.

L'inflammation du film dans la fenêtre de l'image, se produit, la plupart du temps, lorsque le film se déchire entre le couloir et le tambour d'entraînement. Le film se trouve alors immobilisé dans la fenêtre de l'image alors que le mécanisme continue à marcher, le volet de sûreté automatique n'entre pas en fonctionnement et le film s'enflamme, à moins que le volet de lanterne n'ait été immédiatement fermé.

Dans ce cas, le dispositif « Protector » intercepte automatiquement les rayons lumineux devant le film, en même temps qu'il arrête le moteur. Par conséquent toute possibilité d'inflammation disparaît.

Ce dispositif se compose d'un déclencheur en forme de



coiffe, placé au-dessus de la boucle supérieure du film et relié au moyen de tiges à un volet de sécurité spécial et un interrupteur à mercure. Ce dispositif fonctionne de la manière suivante :

Dès que le film se déchire au-dessous du couloir, la boucle supérieure s'agrandit du fait que le mécanisme continue à fonctionner sans que le film soit entraîné. Cette boucle ainsi agrandie vient buter contre le déclencheur, lequel, par un jeu de leviers, actionne le volet de sûreté qui vient s'interposer devant les rayons lumineux et actionne en même temps l'interrupteur qui coupe le courant du moteur d'entraînement.

L'interrupteur à mercure employé est indéréglable, le branchement de l'appareil s'effectue sur les prises de courant de la paroi de protection contre l'incendie.

Ce dispositif s'adapte très facilement sur tous les modèles de projecteurs Ernemann et Hahn et est recommandé puisqu'il ne nécessite plus l'emploi des cuves à eau dont l'installation est très coûteuse et ne permet pas une bonne projection par suite d'une absorption d'environ 30 %.

### Le Poste Etoile sonore type D.

Continuant son effort dans le domaine du parlant, la Société Etoile-Film, qui, d'ailleurs, nous promet d'autres surprises sur lesquelles, toutefois, elle tient à demeurer encore muette, et qui a déjà fait ses preuves depuis de nombreux mois par l'installation, dans toutes les régions de France, de ses excellents postes « Etoile-Sonore » types A, B et C, sort maintenant un nouveau type : le type D.

Le poste « Etoile-Sonore » type D, arrive au summum de « la perfection dans la simplicité ». Une prise de courant et c'est tout.

En effet, quel que soit le type d'appareil simplifié envisagé il faut tout de même placer dans la cabine un câblage, une cage d'amplis, un tableau de son et divers autres organes.

Le poste « Etoile-Sonore » type D forme un tout unique dans la cabine. Un fil lui amène le courant, et un autre amène le son aux haut-parleurs de scène, car il est évident que ces haut-parleurs ne peuvent pas se trouver dans la cabine ; en dehors de cela, point de câblage ! Point de cabine d'amplis non plus, ni de tableau de son : tout est localisé dans le pied de l'appareil, ce qui constitue une grande nouveauté.

L'appareil se présente ainsi :

1 lanterne d'éclairage.

1 lecteur de son « Etoile ».

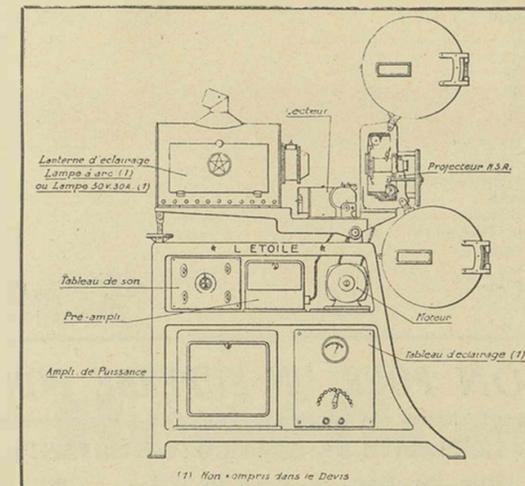
1 poste N. S. R. avec carters, le tout posé sur une table de fonte fermée de tôles grillagées, à travers lesquelles on aperçoit le moteur synchrone, le préampli, l'ampli et le câblage qui part du tableau de son également posé sur le socle de l'appareil.

L'ensemble de ce poste arrivant chez le client en un maximum de 5 à 6 caisses pesant environ 150 kilogs, peut être, une fois déballé, installé et mis en route en moins d'une demi-journée.

Ajoutons, d'ailleurs, que les organes sonores sont du même type que ceux des installations les plus importantes, et cependant, grâce à ses simplifications à l'extrême, ce poste peut être vendu, (sans éclairage bien entendu), au prix exceptionnel de 25.000 francs pour un poste simple et de 50.000 francs pour un poste double.

La force des amplis utilisés est suffisante pour remplir des salles même au delà de 1.000 places. Néanmoins, il est évident que c'est surtout à la petite exploitation que ce nouvel appareil est particulièrement destiné. L'enseignement y trouvera également son compte. On peut dire qu'un poste « Etoile-Sonore » type D, simple ou double, n'exige aucun aménagement de la cabine, si celle-ci est suffisamment grande pour le recevoir. Mais comme les cotes d'encombrement ne sont que de 1 m. 85 de hauteur, 1 m. 40 de longueur et 0 m. 60 de largeur, c'est-à-dire l'encombrement normal d'une table ordinaire d'appareil cinématographique muet, on peut dire également que toutes les cabines peuvent recevoir le poste « Etoile-Sonore » type D simple ou double.

Les rares privilégiés qui ont déjà pu voir cette installation en sont d'ailleurs émerveillés, et un certain nombre de com-



mandes ont déjà été enregistrées, en particulier en Haute-Loire, Vendée et Haute-Marne.

Cette liste s'allongera certainement incessamment.

Les premières installations sont prévues à dater du 20 octobre.

### LÉGION D'HONNEUR

Nous avons relevé avec plaisir la nomination comme chevalier de la Légion d'honneur de M. Lauvergnat, administrateur de la « Journée Industrielle ». Nous lui adressons nos très vives et sincères félicitations.

# PROBLEMES TECHNIQUES

## Projection sonore

par Claude-José FRAPPA

Le film sonore, aussi bien en ce qui concerne son enregistrement que sa reproduction, est à l'heure actuelle une science jeune dont la technique est en pleine évolution. C'est d'ailleurs le propre de notre époque de voir le progrès, aiguillonné par la concurrence, devenir si rapide qu'il ne laisse pas même le temps d'amortir les frais d'établissement des appareils. En ce qui concerne le matériel de projection sonore, par exemple, il est hors de doute que la plupart des premiers appareils vendus en France, à peine vieux de deux ans pourtant, ne peuvent plus soutenir la comparaison avec les derniers venus. Et qui pourrait dire pendant combien de temps ceux-ci demeureront, non pas supérieurs, mais simplement acceptables ? — Tant de chercheurs travaillent la question qu'il n'est pas exagéré de penser que du jour au lendemain une nouveauté retentissante peut réduire à presque rien la valeur du film coûteux équipement sonore.

Pris entre le désir de moderniser son installation devenue inférieure et la crainte de se repentir tout aussi rapidement de son second achat, que va devenir le petit exploitant ? — Ses moyens ne lui permettent pas de faire les frais d'aménagements que peuvent s'autoriser les grandes salles, aussi recule-t-il devant la dépense jusqu'au dernier moment, continuant ainsi à dispenser à sa clientèle des flots d'harmonie déformée et de paroles inintelligibles. Il se fait du tort et en fait également au producteur, car le public ne peut en général distinguer une mauvaise reproduction d'un mauvais enregistrement.

N'y a-t-il rien à faire et ne peut-on apporter un palliatif à ce mal ? — Certes si, car le plus souvent ce n'est pas seulement le matériel qui est défectueux, mais aussi la manière de s'en servir, et ceci nous amène à parler du rôle de l'opérateur.

Pour projeter du muet, il lui suffisait de savoir mettre au point son objectif, cadrer son image et régler son arc, toutes choses s'apprenant très aisément, tandis que pour passer des bandes sonores dans les meilleures conditions il lui faut un peu d'oreille et quelques connaissances d'électricité. Il est rare de trouver deux films dont la modulation ait exactement la même intensité et la même tonalité, surtout lorsqu'ils ont été enregistrés par des procédés différents. Il devrait donc corriger l'une et l'autre de façon à obtenir le meilleur résultat. De plus, au cours d'un même film, il faut presque toujours modifier le réglage pour la parole ou pour la musique. Généralement il est bon de diminuer l'intensité relative des notes graves pour la voix humaine qui sans cela

est trop sourde. Au contraire il faut restituer les « basses » à la musique, faute de quoi celle-ci devient aigre. Cela ne présente pas une bien grande difficulté, mais encore faut-il le faire ; trop souvent, pour simplifier la besogne, se contente-t-on de placer les réglages dans une position intermédiaire qui ne laisse passer que le médium, et ne donne rien de bien.

A la décharge des opérateurs, il faut reconnaître que, pour procéder convenablement, il est nécessaire qu'ils soient au moins deux dans la cabine. Une seule personne ne peut, tout à la fois, surveiller la lampe à arc, enrôler la pellicule, préparer le second appareil, écouter à tout instant le haut-parleur de contrôle et agir sur les réglages. Mais combien de cinémas de second ordre possèdent deux opérateurs ? Ont-ils même tous un haut-parleur de contrôle ?

Il est pénible de voir massacrer un enregistrement excellent, ayant nécessité des semaines d'un travail minutieux, alors qu'il suffirait d'un peu de soin pour arriver à des résultats acceptables même avec un appareillage médiocre.

Sans doute, dans l'avenir, parviendra-t-on à réaliser des lecteurs, des amplificateurs et des haut-parleurs assez perfectionnés pour ne nécessiter tout au plus qu'une mise au point par film, mais en attendant ce jour, souhaitons que les directeurs de salles fassent tous leurs efforts pour tirer le meilleur rendement des appareils qu'ils possèdent et apportent le même soin attentif à la reproduction du son qu'à la projection de l'image.

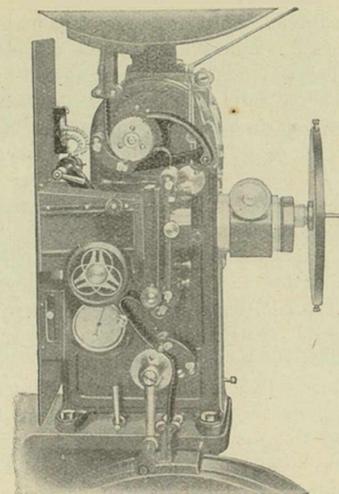
### Dispositif de sûreté

Le dispositif de sûreté contre l'incendie « Protector », des Etablissements Rombarts, accepté par les Compagnies d'Assurances, remplace avantageusement les cuves à eau.

L'inflammation du film dans la fenêtre de l'image, se produit, la plupart du temps, lorsque le film se déchire entre le couloir et le tambour d'entraînement. Le film se trouve alors immobilisé dans la fenêtre de l'image alors que le mécanisme continue à marcher, le volet de sûreté automatique n'entre pas en fonctionnement et le film s'enflamme, à moins que le volet de lanterne n'ait été immédiatement fermé.

Dans ce cas, le dispositif « Protector » intercepte automatiquement les rayons lumineux devant le film, en même temps qu'il arrête le moteur. Par conséquent toute possibilité d'inflammation disparaît.

Ce dispositif se compose d'un déclencheur en forme de



coiffe, placé au-dessus de la boucle supérieure du film et relié au moyen de tiges à un volet de sécurité spécial et un interrupteur à mercure. Ce dispositif fonctionne de la manière suivante :

Dès que le film se déchire au-dessous du couloir, la boucle supérieure s'agrandit du fait que le mécanisme continue à fonctionner sans que le film soit entraîné. Cette boucle ainsi agrandie vient buter contre le déclencheur, lequel, par un jeu de leviers, actionne le volet de sûreté qui vient s'interposer devant les rayons lumineux et actionne en même temps l'interrupteur qui coupe le courant du moteur d'entraînement.

L'interrupteur à mercure employé est indéréglable, le branchement de l'appareil s'effectue sur les prises de courant de la paroi de protection contre l'incendie.

Ce dispositif s'adapte très facilement sur tous les modèles de projecteurs Ernemann et Hahn et est recommandé puisqu'il ne nécessite plus l'emploi des cuves à eau dont l'installation est très coûteuse et ne permet pas une bonne projection par suite d'une absorption d'environ 30 %.

### Le Poste Etoile sonore type D.

Continuant son effort dans le domaine du pariant, la Société Etoile-Film, qui, d'ailleurs, nous promet d'autres surprises sur lesquelles, toutefois, elle tient à demeurer encore muette, et qui a déjà fait ses preuves depuis de nombreux mois par l'installation, dans toutes les régions de France, de ses excellents postes « Etoile-Sonore » types A, B et C, sort maintenant un nouveau type : le type D.

Le poste « Etoile-Sonore » type D, arrive au summum de « la perfection dans la simplicité ». Une prise de courant et c'est tout.

En effet, quel que soit le type d'appareil simplifié envisagé il faut tout de même placer dans la cabine un câblage, une cage d'amplis, un tableau de son et divers autres organes.

Le poste « Etoile-Sonore » type D forme un tout unique dans la cabine. Un fil lui amène le courant, et un autre amène le son aux haut-parleurs de scène, car il est évident que ces haut-parleurs ne peuvent pas se trouver dans la cabine ; en dehors de cela, point de câblage ! Point de cabine d'amplis non plus, ni de tableau de son : tout est localisé dans le pied de l'appareil, ce qui constitue une grande nouveauté.

L'appareil se présente ainsi :

1 lanterne d'éclairage.

1 lecteur de son « Etoile ».

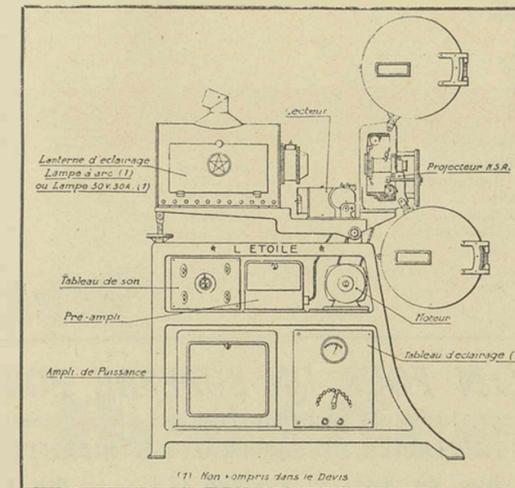
1 poste N. S. R. avec carters, le tout posé sur une table de fonte fermée de tôles grillagées, à travers lesquelles on aperçoit le moteur synchrone, le préampli, l'ampli et le câblage qui part du tableau de son également posé sur le socle de l'appareil.

L'ensemble de ce poste arrivant chez le client en un maximum de 5 à 6 caisses pesant environ 150 kilogs, peut être, une fois déballé, installé et mis en route en moins d'une demi-journée.

Ajoutons, d'ailleurs, que les organes sonores sont du même type que ceux des installations les plus importantes, et cependant, grâce à ses simplifications à l'extrême, ce poste peut être vendu, (sans éclairage bien entendu), au prix exceptionnel de 25.000 francs pour un poste simple et de 50.000 francs pour un poste double.

La force des amplis utilisés est suffisante pour remplir des salles même au delà de 1.000 places. Néanmoins, il est évident que c'est surtout à la petite exploitation que ce nouvel appareil est particulièrement destiné. L'enseignement y trouvera également son compte. On peut dire qu'un poste « Etoile-Sonore » type D, simple ou double, n'exige aucun aménagement de la cabine, si celle-ci est suffisamment grande pour le recevoir. Mais comme les cotes d'encombrement ne sont que de 1 m. 85 de hauteur, 1 m. 40 de longueur et 0 m. 60 de largeur, c'est-à-dire l'encombrement normal d'une table ordinaire d'appareil cinématographique muet, on peut dire également que toutes les cabines peuvent recevoir le poste « Etoile-Sonore » type D simple ou double.

Les rares privilégiés qui ont déjà pu voir cette installation en sont d'ailleurs émerveillés, et un certain nombre de com-



mandes ont déjà été enregistrées, en particulier en Haute-Loire, Vendée et Haute-Marne.

Cette liste s'allongera certainement incessamment.

Les premières installations sont prévues à dater du 20 octobre.

### LÉGION D'HONNEUR

Nous avons relevé avec plaisir la nomination comme chevalier de la Légion d'honneur de M. Lauvergnat, administrateur de la « Journée Industrielle ». Nous lui adressons nos très vives et sincères félicitations.

### Les angoisses de la petite exploitation

S'il est une partie du monde cinématographique à laquelle on doit s'intéresser c'est bien la petite exploitation et sa cadette, l'exploitation rurale. Je viens de le constater « de visu » au cours de ces dernières vacances pendant lesquelles j'ai parcouru la France dans l'espoir chimérique de trouver le soleil.

La situation de nos petits exploitants de France est loin d'être brillante. Eux, qui ne jonglent ni avec des capitaux d'actionnaires ou de commandite ; eux qui n'ont pu s'enrichir à l'époque ou la majorité de leurs confrères de la grosse exploitation faisaient fortune ; eux, qui faisaient œuvre utile en procurant à nos petites villes de province la distraction hebdomadaire, eux voient maintenant avec déchirement le public abandonner leur salle pour courir à la ville applaudir les derniers succès du parlant. Que faire ? Où est le salut ? demandent-ils.

Car ils comptent, nos petits exploitants, et pour compter ils se servent de chiffres, et si vous leur conseillez de s'équiper en parlant c'est avec ceux-ci qu'ils répondent :

« ...Evidemment il existe de bonnes installations sonores à des prix raisonnables ; 50.000 francs nous pourrions les payer, mais comptez donc avec nous ; un appareil n'est pas éternel, dans trois ans, par exemple, il faudra le remplacer et alors ? 50.000 francs à amortir en trois ans, cela fait environ 320 francs par semaine, sans compter l'entretien ; et puis... il y a aussi l'intérêt de notre argent... Mais non, nous

ne pouvons pas supporter une aussi lourde charge... plus : si dans un an ou deux, même trois, nos appareils tombent en désuétude grâce à une invention nouvelle qui encore une fois bouleversera l'exploitation ? et encore : quand nous voudrions céder notre fonds ? notre acheteur nous demandera de justifier nos prétentions basées sur nos bénéfices, nous ne pourrions alors lui faire payer 150.000 ce que le revenu du fonds fixe à 100.000, il nous faudra faire le sacrifice de notre appareil. Evidemment ils ont raison : leur situation est angoissante.

Il y a six mois environ une puissante société annonçait une formule d'exploitation (appareil gratuit, location de programmes) qui semblait correspondre exactement aux besoins de nos petits exploitants ; depuis, elle a réservé ses informations mais il n'en est pas moins vrai qu'elle fournit, déjà depuis plusieurs semaines, de nombreux établissements. Je ne crois pas trahir un secret en citant au hasard Longjumeau, Bray-sur-Seine, Palaiseau, et si j'essaie de donner ici quelques précisions, c'est parce qu'*a priori* cette affaire paraît être intéressante et mérite l'attention de nos petits exploitants.

RIGGER.

#### PETITE ANNONCE

Ancien constructeur appareils radio et cinéma sonore, dix ans d'expérience, ayant clientèle dans toute la France, cherche direction commerciale ou représentation exclusive pour la France. Sérieuses références. — Ecrire : J. M. au journal qui transmettra.

### Répertoire des Annonceurs

Anthony's .....	48
Black Cat .....	38
Bonvoisin .....	Couverture
C. I. C. ....	20
Cinélux .....	42
Cinéquip .....	16
Cinétone .....	18
Debièvre .....	27
Debré .....	8
Eclair-Journal .....	Couverture
Eclair Tirage .....	4
Electro Reproduction .....	12
Ernemann .....	14
Etoile Sonore .....	6
Express Transport .....	40
Fournoux .....	32
Favereau .....	40
G. M. Film .....	40
Grawor .....	28

Haase .....	44
Halk .....	1
Heidet .....	30
Installation de Force et Traction (Société d') .....	26
Lilliput .....	32
Longatte .....	40
Mazda .....	44
Metro-Goldwyn .....	22
Métropole Production .....	10
Michaux .....	32
Mipson .....	26
Pathé-Natan .....	38
Peghaire .....	48
Quantin .....	44
Super Film .....	34
Synchrostandart .....	32
Tapis (Sté des) .....	Couverture
Tisserand .....	38
Union .....	28
Universal .....	Couverture
Victoria .....	36

### BON POUR UN SUPERBE PORTRAIT D'ART

format marge 18x24 offert gracieusement  
à chaque lecteur de l'Industrie Française Cinématographique  
SPÉCIALITÉ DE PORTRAITS D'ENFANTS ANTHONYS portraitiste d'art  
40, Rue du Bac. — PARIS (7<sup>e</sup>) 50, Rue des Martyrs, 50. — PARIS (9<sup>e</sup>)  
Studio ouvert tous les jours, même Dimanches et Fêtes, de 9 h. 1/2 à midi et de 14 1/2 à 18 h. 1/2



FAUTEUILS ET STRAPONTINS  
Système de fermeture breveté S. G. D. G.

**PEGHAIRE**

43, Rue de Reuilly, 43. — PARIS (12<sup>e</sup>)  
Ordinaire

Téléphone : DIDEROT 31-93  
Luxe



# LES



70, Rue de l'Aqueduc, PARIS-10<sup>e</sup>

Tél. : NORD 91-19

## -: Emplissent

## les Salles :-

## Sans absorber

## les Bénéfices

Agences à :

LILLE

TOULOUSE

RENNES

LYON

MARSEILLE

BOURGES

BORDEAUX

NANCY

# Société Industrielle du Tapis

38, Rue de Vivienne - Tél. Louvre 61-61

32, Boul. des Batignolles - Tél. Marcadet 05-90

PARIS

de la Fabrique

à votre Établissement

